

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DES EXPERTS-COMPTABLES

LFRANCILIEN

N°123 | OCTOBRE 2024

12

Participer

EXPOSITION
LA PASSION
DU CHIFFRE

19

Participer

LES ÉLECTIONS APPROCHENT,
MAIS COMMENT
ET QUAND VOTER ?

46

S'inspirer

LE MONDE ASSOCIATIF :
UN TERRAIN DE JEU
STRATÉGIQUE





Terra Gestion

Il y a + que des chiffres entre nous

Un univers de services

ADHÉRER À TERRA GESTION, C'EST BÉNÉFICIER DE :

- **La réduction d'impôt** de 915 euros pour frais de comptabilité.
- **Formations certifiées Qualiopi** à tarifs avantageux.
- **Un accès 100 % gratuit à la Plateforme Dynabuy** pour acheter malin.

TERRA GESTION PROPOSE AUSSI :

- **Un partenariat gagnant/gagnant** avec l'ECF par Terra Gestion.
- **Un partenariat avec Athomme** qui facilite l'accès au crédit d'impôt de 50 % pour le « Service à la personne » pour vos cabinets et vos clients.



Et bien + sur [Terragestion.com](https://terragestion.com)

Le saviez-vous ?



Terra Services

Il y a + que des chiffres entre nous

La domiciliation d'entreprises c'est simple et rapide



- Une offre **en ligne**
- Un **service client réactif**
- Des prestations claires et **sans tarifs cachés**
- **Mais aussi** gestion du courrier, location de salles...

Et bien + sur [Terrasrv.com](https://terrasrv.com)

4 implantations

77

VAUX-LE-PÉNIL

91

LISSES

75

PARIS

89

AUXERRE

05. Édito

PARTICIPER

- 06.** FLASH BACK
Des Universités d'été au succès retentissant !
L'Ordre régional récompense l'art de l'éloquence
Les experts-comptables franciliens décrochent l'or au challenge voile 2024
- 09.** BRÈVES
Lutte contre les illégaux : un combat sans relâche
- 11.** PARTICIPEZ
Focus sur toutes les journées qu'il ne faut pas manquer
- 12.** EXPOSITION MÉCÉNAT
Quand l'art et les chiffres s'entremêlent
- 14.** AGENDA
Les RDV à fort enjeu pour notre profession
- 16.** VIE DES COMMISSIONS
Merci aux 36 élus de la mandature 2020-2024
- 17.** NOUVELLE FONCTIONNALITÉ
Simplifions la co-maîtrise de stage avec B.Confrat !
- 19.** VIE DE L'ORDRE
Les élections approchent, mais comment et quand voter ?

DÉCOUVRIR

- 21.** OUTILS
PON : votre annuaire numérique
- 22.** INNET
Startups accélérées pour les cabinets : découvrez la promo 5

SE TRANSFORMER

- 24.** DOSSIER
EXPERT-COMPTABLE : REGARDS CROISÉS SUR UNE PROFESSION EN MUTATION
- Chiffres clés et grandes tendances : radiographie de la profession
 - Auto-portrait de l'expert-comptable francilien
 - Entre les défis d'aujourd'hui et ceux de demain : témoignages d'experts-comptables bien occupés, mais confiants
 - L'expert-comptable, un acteur clé pour ses partenaires économiques
 - Paroles de clients
 - La profession comptable vue par celles et ceux qui l'incarneront demain

PROGRESSER

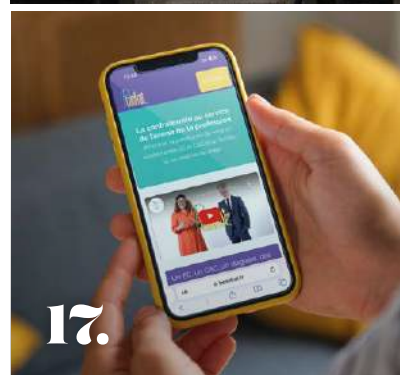
- 41.** LIVRE BLANC
Un nouveau guide pratique pour construire le cabinet de demain
- 43.** ACTUALITÉ JURIDIQUE
La déontologie au cœur d'un jeu concours
- 44.** IMAGE PME
Tout sur le baromètre économique des TPE et PME franciliennes

S'INSPIRER

- 46.** ASSOCIATION
Le monde associatif : un terrain de jeu stratégique



06.



17.



24.



43.



46.

full paie • full compta
full IA • full digital

Une
solution
aussi full,
c'est **fulll**.
Forcément.



Flashez pour fulll,
la solution digitale
la plus full de
l'expertise comptable



Revue trimestrielle
de l'Ordre des
experts-comptables
région Paris
Île-de-France,
éditée par
Actions-Experts

- ▶ **E.U.R.L.** au capital
de 350 000 €
- ▶ **RCS** N° Paris
B417 494 739 APE 741C
- ▶ **ISSN** - N°1287 - 4140
- ▶ **TVA intracommunautaire**
FR 53417494739
- ▶ **Diffusion**
8 500 exemplaires
- ▶ **www.oec-paris.fr**
01 55 04 31 33
50, rue de Londres
75008 Paris
- ▶ **email**
lefrancilien@oec-paris.fr
- ▶ **Directrice de publication**
Virginie Roitman
- ▶ **Directeur exécutif**
Mickaël Brun
- ▶ **Rédactrice en chef**
Amélie Deraedt
- ▶ **Rédacteurs**
Inès Agblo
Raphaële Bortolin
Quentin Joigneaux
Émilie Pernet
- ▶ **Coordination éditoriale**
Inès Agblo
- ▶ **Comité de rédaction**
Aïcha Amejjoud
Gabrielle Belhadj
Isabelle Faujour
Stéphanie Laporte
Corinne Rebaa
Fat-Binetou Sy
Jérémy Younes
- ▶ **Conception
graphique & maquette**
Julie Marie
- ▶ **Crédits photos**
Xavier Curtat
iStock
Juliette JEM
Jean-Pierre Limery
Artifact_fotolabz
- ▶ **Impression**
YD Print
- ▶ **Régie publicitaire**
Apar
01 41 49 02 90

“
**Comme vous, je suis passionnée par
notre métier. Comme vous, la passion
me donne l'énergie de servir nos clients.**
”



C hères consœurs et chers confrères,

J'écris ces quelques lignes avec une certaine émotion. Après quatre années à votre service, il est temps de faire le bilan. En 2020, vous aviez décidé de nous choisir pour vous représenter et de nous confier la gestion du Conseil régional. Avec Laurent Benoudiz et avec toute l'équipe qui m'a accompagnée, nous avons travaillé sans relâche pour simplifier votre quotidien, faciliter vos recrutements et vous aider à transformer vos cabinets.

Je suis fière de ce que nous avons accompli ensemble : les centaines de RDV au 50 organisés pour informer et former, les universités d'été auxquelles vous étiez plus de 6200 participants cette année, les 19 start-ups accompagnées par notre accélérateur INNEST, les nombreux outils développés et mutualisés pour les cabinets tels que BBuybye, BConfrat, BBigger, BBusi, CapPerformance, EspacePro, SerenitéPro...

Je salue aussi tout le travail entrepris pour améliorer notre attractivité auprès des plus jeunes : les campagnes sur les réseaux sociaux, la centaine de consœurs et les confrères présents dans les écoles franciliennes et sur les salons étudiants, la création de la vitrine de nos métiers unjobquicompte.fr, les jobdatings, les business games...

Et nous pouvons collectivement être fiers d'un des plus beaux projets de ce mandat : la création de la première école de la profession, Sup'Expertise. C'est sans doute l'avancée la plus structurante et la plus ambitieuse pour nos cabinets. En formant directement nos futurs salariés ou associés, nous pouvons enfin aligner les compétences des collaborateurs aux besoins de nos clients.

Le travail n'est pas terminé et de nombreux défis nous attendent encore. L'intelligence artificielle, la facture électronique, la financiarisation des cabinets, l'intégration de nouveaux talents et le développement de nouvelles missions nous obligent à nous transformer, à repenser nos modèles, nos stratégies, nos offres.

Mais où en sommes-nous aujourd'hui ? Comment nos cabinets franciliens réagissent à ces changements ? Quels sont nos craintes et nos espoirs ? Comment l'expert-comptable d'Île-de-France organise sa journée, son avenir ? Qu'en pensent ses clients, ses collaborateurs ? Nous avons décidé de répondre à toutes ces questions dans le dossier spécial de ce magazine en établissant le portrait-robot de l'expert-comptable francilien en 2024.

Sans dévoiler le résultat de cette étude, je peux vous affirmer que nous avons toutes et tous une chose en commun : la passion du chiffre, de notre métier et de nos clients.

Cette passion, j'ai souhaité en faire un livre et une exposition artistique. Un livre dans lequel vous retrouverez des définitions de mots qui parlent de notre quotidien. Avec amour et humour, les cinquante contributeurs de cet ouvrage collectif témoignent avec brio de cette passion qui nous anime. Les dix artistes qui exposent leurs œuvres au 50 rue de Londres se sont eux aussi inspirés de notre métier pour allier le monde du chiffre au monde de l'art. Je vous invite à venir nombreux visiter cette exposition qui durera jusqu'au 14 janvier 2025.

Comme vous, je suis passionnée par notre métier. Comme vous, elle me donne l'énergie de servir nos clients. C'est avec cette même passion que nous menons toutes ces actions au sein de notre institution. Je profite de ces derniers mots pour remercier tous les élus et les permanents du Conseil régional de l'Ordre pour leur énergie, leur créativité et le dévouement dont ils font preuve.

Un grand merci à chacun de vous pour votre confiance. C'est un honneur de représenter la profession francilienne.

Passionnément,

VIRGINIE ROITMAN
PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE

@Virginie Roitman

Des Universités d'été au succès retentissant !

Les Universités d'été 2024 ont une nouvelle fois rassemblé la profession comptable francilienne au palais des Congrès de la porte Maillot pour une édition record rassemblant plus de 6 200 visiteurs.

Séminaires et ateliers pour renforcer ses compétences

Ce rendez-vous annuel, qui s'est déroulé les 10, 11 et 12 septembre, a rassemblé près de 100 partenaires, dont 18 nouveaux. Comme chaque année, une diversité d'ateliers et de conférences ont offert aux participants trois jours riches en formations, en échanges et en découvertes : durabilité, intelligence artificielle, transformation des pratiques ou encore nouveaux métiers.

La conférence d'ouverture portait sur l'évolution des modèles économiques des cabinets et était animée par les présidents des institutions du chiffre. Virginie Roitman, présidente de l'Ordre francilien, Philippe Vincent, président de la CRCC de Versailles et du Centre et Vincent Reynier, président de la CRCC de Paris étaient accompagnés de Stéphane Raynaud, expert-comptable, commissaire aux comptes et directeur de la publication de *La profession comptable*, qui a partagé son analyse de la situation. Entre les missions de conseil social, l'audit et la structuration de la dimension commerciale qu'engendre la digitalisation, nul besoin de s'inquiéter de l'avenir des cabinets selon ce spécialiste du secteur.

Au total, ce ne sont pas moins de 8 séminaires et 1 parcours CAC qui ont rythmé les échanges, avec des interventions d'experts sur des thématiques comme la transformation des cabinets, visant aussi bien les experts-comptables que leurs collaborateurs, la durabilité, le full service, le social et les RH, le fiscal et le patrimoine. Les jeunes experts-comptables ainsi que les stagiaires ont pu profiter de séminaires leur étant spécialement destinés !

Les ateliers «à la carte» proposaient de s'intéresser à la digitalisation des cabinets, l'optimisation de la relation client, la data, les cybermenaces et l'IA. Autant de sujets d'actualité pour ouvrir de nouveaux horizons et dynamiser ses équipes.

**UNIVERSITÉS
D'ÉTÉ** 10 • 11 • 12 septembre 2024
Palais des congrès • Paris

Une nouveauté inédite : la Jobzone

L'édition 2024 intégrait pour la première fois une *Jobzone*, un espace dédié à l'attractivité.

Pensé pour fluidifier les recrutements des cabinets, il rassemblait les écoles, des sites de recrutement et des partenaires de l'accompagnement des collaborateurs et du bien-être au travail pour accueillir les futurs talents du secteur.

Les mardi 10 et jeudi 12 septembre 2024 avaient lieu des sessions de *job dating* sur cet espace. Candidats et cabinets avaient ainsi l'opportunité de se rencontrer, d'échanger et, potentiellement, de conclure sur des recrutements. Près de 40 cabinets ont répondu présents pour rencontrer plus de 600 candidats !

Une conférence de clôture tournée vers l'avenir

La traditionnelle conférence de clôture proposait de nourrir ses réflexions sur la notion de progrès. Trois spécialistes sont venus partager leurs analyses.

Anthony Morel, journaliste et chroniqueur, a réalisé un exposé porté sur l'IA et ses possibilités. Sa présentation posait un regard neuf sur cette technologie parfois adulée, parfois redoutée. L'ambition ne tendait pas à l'ériger en modèle à suivre ni à l'affilier à une évolution à craindre.



Ainsi, le propos d'Anthony Morel s'est conclu avec la perspective de maîtriser l'IA pour en retirer tout le potentiel, sans négliger les aspects humains et éthiques.

Pierre-Henri Tavoillot, philosophe, quant à lui, a mis en relation le progrès et le fonctionnement des sociétés. Les mentalités modernes ont tendance à placer le progrès en objectif absolu, mais

«le progrès a-t-il un sens si le gain n'est pas mesurable?» questionnait-il.

Enfin, Claudia Senik, économiste, a conclu cette grande conférence avec une présentation mettant le progrès en regard du bonheur. Puisque chacun est en quête de son propre bonheur, «Peut-on mesurer le bonheur par rapport au progrès ? Y croire est en tout cas un facteur de bonheur.» nous rapportait-elle à partir d'études menées par les Nations Unies et l'OCDE.

L'Ordre régional récompense l'art de l'éloquence

En cette année 2024, l'Ordre francilien a marqué une étape importante dans la formation des futurs experts-comptables en lançant la première édition de son concours d'éloquence.

Cet événement a été conçu par la commission Stage et prestation de serment pour aider les stagiaires à se préparer de manière ludique à l'oral du DEC.

Ce concours d'éloquence a été une véritable réussite. Les participants préparent ainsi leur examen avec des compétences renforcées en gestion du stress et en prise de parole en public.

QUELLES ONT ÉTÉ LES ÉTAPES ?

Après une période de candidatures, 11 candidats prometteurs se sont distingués lors de la soirée de sélection du 6 juin dernier.

Ils ont bénéficié d'une préparation intensive afin de concourir lors de

la finale. Chacun a eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet de son choix devant un jury composé de Florence Mana, Marie Sophie Ahmad – professeures à l'École d'Art oratoire –, Élodie Cassart, Isabelle Faujour, Ghislaine Serfaty Attal, Marc Beauvais, Karim Malou et Laurent Bailly.

Deux ateliers de préparation organisés les samedis 31 août et 14 septembre étaient encadrés par les professeurs de l'EAO. Ces ateliers avaient pour but de travailler les points importants autour de leur technique oratoire et de leur assurance.

La finale s'est déroulée le jeudi 3 octobre 2024 à la Maison du chiffre

lors de la soirée d'intégration des experts-comptables stagiaires de 1^{re} année. Les performances ont été jugées sur plusieurs critères, incluant la clarté, la conviction et la capacité à captiver l'auditoire.

La compétition a été serrée, mais une candidate s'est démarquée pour remporter le grand prix de cette première édition : Boran Zhao. Cette lauréate a non seulement gagné en visibilité et en confiance, mais a également obtenu une reconnaissance précieuse qui marquera le début de sa carrière professionnelle.



Retrouvez les rendez-vous

de la commission Stage et prestation

de serment sur le site de l'Ordre

francilien : <https://www.oec-paris.fr>



Ce challenge est organisé chaque année à La Rochelle par le CROEC de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec plusieurs partenaires.

Il rassemble, lors du dernier week-end d'août, de nombreux équipages issus de divers horizons liés à la profession : institutions, syndicats, partenaires, cabinets d'expertise comptable, etc. Ouvert à tous, débutant ou expérimenté, il se dis-

tingue par sa convivialité et favorise les échanges et le partage.

Durant 3 jours de compétition, une trentaine de bateaux s'engagent dans le pertuis du port de La Rochelle. Au-delà de l'esprit sportif, l'événement se déroule dans une atmosphère festive et conviviale. En 2023, pour sa 2^e participation, l'équipage francilien avait décroché la 3^e place. Cette année, Virginie

Les experts-comptables franciliens décrochent l'or au challenge voile 2024 !

Après une superbe troisième place en 2023 au Challenge voile des experts-comptables, cette année, l'équipage du conseil régional a pris la première place !

Roitman, présidente de l'Ordre francilien, a souhaité relever à nouveau le défi avec pour objectif d'améliorer le score francilien. Pari tenu.

Cette victoire symbolise non seulement leur maîtrise des régates, mais aussi leur cohésion d'équipe et la persévérance qui anime le conseil régional d'Île-de-France.

Lutte contre les illégaux : un combat sans relâche !

Vous êtes-vous déjà demandé comment l'Ordre agissait contre l'exercice illégal et la délinquance financière? Le conseil régional y a répondu lors de ses interventions dans les tribunaux de commerce !

Depuis 2015, la lutte contre l'exercice illégal représente 817 plaintes déposées, 416 condamnations obtenues et 1 775 mises en garde adressées. Des chiffres qui reflètent une action quotidienne et intense. Pour sensibiliser l'ensemble de la profession aux actions engagées dans cette lutte, l'Ordre a organisé une série de conférences dans les tribunaux de commerce franciliens. Les acteurs de la lutte contre l'exercice illégal se sont ainsi réunis à Paris, Pontoise et Créteil. Dans les mois à venir, une intervention est également envisagée à Nanterre.

SENSIBILISER EN ÎLE-DE-FRANCE

Ces événements ont rassemblé de nombreux experts et professionnels engagés pour la sécurité des entreprises et l'intégrité du métier. Ils ont souligné l'importance de la collaboration et de l'action concertée pour maintenir la sécurité économique des entreprises. En effet, l'expert-comptable est en mesure de détecter les signaux avant-coureurs d'une défaillance, diagnostiquer les risques et conseiller ses clients.

Ces manifestations ont permis de retracer toutes les étapes de ce travail collaboratif, depuis le signalement d'officine illégale, jusqu'à la condamnation pénale. Les participants ont ainsi découvert les dispositifs de prévention.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Durant ces interventions, ont été distribués des exemplaires du livre *La lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable à Paris et en Île-de-France* de Jacques Midali, disponible également en format numérique sur le site de l'Ordre francilien.

Afin de documenter les actions des acteurs de la prévention, l'Ordre francilien a réalisé, avec le concours de Raphaël Tresanini, un reportage en 3 parties faisant état des actions déployées par l'ensemble des instances. Ce documentaire a mis en lumière les dispositifs de l'Ordre et ses partenaires pour combattre l'exercice illégal et la délinquance financière.



Consultez le livre de Jacques Midali
**La Lutte contre l'exercice illégal de la profession
d'expert-comptable à Paris et en Île-de-France**



Découvrez
le reportage

E-LEARNING

L'espace
FRANCE GESTION

VOUS PROPOSE
UN MODULE DE
FORMATION À L'IA

CODE DE RÉDUCTION

ESPACEFG

Module de formation sur l'Intelligence Artificielle
* 90€ TTC (75€ HT) au lieu de 120€ TTC (100€ HT)

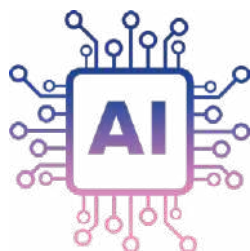
L'IA N'EST PLUS UN LUXE,
C'EST UNE NÉCESSITÉ !

*Nous vous proposons deux outils
pour booster votre rentrée avec l'IA*



*Un parcours de formation (e-learning)
de 30 modules accessible sans limite de
temps qui vous permet d'apprendre à
votre rythme où que vous soyez et à un
tarif préférentiel* avec le code espacefg.*

<https://www.espacefg.fr>



*Une plateforme d'Intelligence Artificielle
(Ubby) sur mesure pour augmenter la
productivité de votre cabinet dans un
environnement sécurisé et respectant le
RGPD.*

Réservez une démo prioritaire



01 43 14 40 60
Info@espacefg.fr

Un RDV pour en savoir plus ?

<https://zcal.co/espacefg/formation-projets-ia>



PARTENAIRE DES EXPERTS-COMPTABLES

ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ

PARIS

50 ter, rue de Malte
75540 PARIS CEDEX 11
Téléphone : 01 43 14 40 50
Email : paris@france-gestion.fr

VERSAILLES

38, rue des États Généraux
78000 VERSAILLES
Téléphone : 01 39 07 49 00
Email : versailles@france-gestion.fr

<https://www.france-gestion.fr>

SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
@ESPACEFG

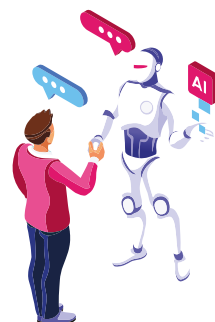


processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



À vos agendas : focus sur toutes les journées qu'il ne faut pas manquer en novembre !

Il est temps de saisir son agenda pour préparer les riches semaines à venir, de nombreux grands rendez-vous se profilent.

Devenez l'expert-comptable du futur avec la **grande journée de l'innovation**

Quels sont les défis de l'expert-comptable de demain ? La grande journée de l'innovation est prévue pour s'y préparer ! L'IA dans les cabinets, la mise en place d'une politique de durabilité ou encore les outils Notion, Power Bi et les méthodes génératives sont autant de thématiques placées au cœur d'une dizaine d'ateliers. Les tables rondes seront, elles, axées sur trois grands volets : la cybersécurité, la facture électronique et l'actualité de l'innovation en France. Des conférences et un espace d'échanges complètent cette programmation intelligemment tournée vers les évolutions du métier à venir. À ne pas louper !



LA GRANDE JOURNÉE DE L'INNOVATION

MARDI 5 NOVEMBRE 2024 DE 9H À 18H
COMET BOURSE, 35 RUE SAINT-MARC
 75002 PARIS



Donnez une chance au vert avec la **Journée de la durabilité**

Pour passer au vert, la grande journée de la durabilité vous donne toutes les dernières ressources. De nombreux ateliers vous accompagnent dans le choix d'outils de durabilité ou vous informent au sujet des aides à la transition écologique. Si la première conférence met le projecteur sur les « Impacts de la durabilité sur les modèles d'affaires des TPE-PME en 2050 », la seconde valorise les initiatives durables des TPE/PME en Île-de-France. De quoi obtenir une vue d'ensemble sur les enjeux écologiques d'aujourd'hui et de demain.



LA JOURNÉE DE LA DURABILITÉ

MARDI 12 NOVEMBRE 2024 DE 8H30 À 18H
ESPACE DIDEROT, 12 RUE TRAVERSÈRE
 75012 PARIS



Découvrez les fondamentaux en matière patrimoniale avec la **Journée du club Patrimoine**

Assistez à la 3^e édition de la Journée du club Patrimoine. La conférence d'ouverture vous plongera d'emblée dans un essentiel : la problématique d'évaluation en matière patrimoniale. Lors de la table ronde, obtenez ensuite toutes les clés pour parfaire la rédaction de vos statuts, la gestion du démembrement des titres et devenez imbattable quant à l'impact des régimes matrimoniaux sur les apports. Des ateliers partenaires et une conférence orientée sur les dernières actualités fiscales et jurisprudences achèvent le renforcement de vos outils en matière patrimoniale.



LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

JEUDI 7 NOVEMBRE 2024 DE 9H À 18H
TROCADÉRO BUSINESS CENTER,
 112 AVENUE KLÉBER 75016 PARIS



Assistez au rendez-vous de la transmission / reprise d'entreprise avec **Transfair**

Pour la 10^e année consécutive, Transfair revient ! Le but de cet événement ? Favoriser la rencontre entre l'ensemble des acteurs clés de la transmission-reprise. Sur place, les EC, CAC, notaires, avocats, les conseillers CCI et les partenaires présents vous informent et vous aiguillent pour mener à bien vos projets. Bénéficiez de ce riche partage de savoirs lors du rendez-vous annuel de la transmission d'entreprise.



TRANSFAIR

LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 DE 9H À 18H30
HÔTEL POTOCKI, 27 AVENUE
 DE FRIEDLAND 75008 PARIS



Quand l'art et les chiffres s'entremêlent

Du 16 octobre 2024 au 14 janvier 2025, a lieu l'exposition « La Passion du chiffre » à la Maison du chiffre. Venez y découvrir le résultat d'une collaboration d'artistes variés surfant entre les mathématiques et la créativité !

À partir du 16 octobre 2024, l'Ordre francilien, en collaboration avec la galerie Horizons partagés et Rose Warda, vous invite à découvrir une exposition exceptionnelle : *La Passion du chiffre*.

Inspirée par l'ouvrage éponyme réalisé par l'Ordre, cette exposition explore la rencontre entre les chiffres et l'expression artistique. Le vernissage a eu lieu le 16 octobre 2024 et l'exposition se poursuivra jusqu'au 14 janvier 2025.

La Passion du chiffre valorise la beauté et la complexité des mathématiques par le biais d'œuvres où géométrie, proportions et symétries se mêlent à la créativité artistique. Cette exposition unique célèbre le rôle des chiffres et des structures géométriques dans l'univers de l'art.

Des œuvres d'artistes variés sont rassemblées, chacune apportant une interprétation singulière :

- > **Nicolas Canu**, peintre
- > **Carole Duval**, photographe
- > **Laura Giraud**, illustratrice
- > **Olivier Legrand**, street artist
- > **Fleur Thesmar**, photographe
- > **Yannec Tomada**, sculpteur
- > **Gaël Viardot**, artiste peintre
- > **Rose Warda**, plasticienne

Pour ceux qui souhaitent approfondir leur compréhension des œuvres exposées, des visites guidées sont organisées aux dates suivantes :

- > **7 novembre 2024**
- > **21 novembre 2024**
- > **5 décembre 2024**
- > **19 décembre 2024**



Que vous soyez expert-comptable, passionné d'art ou simplement curieux, ne manquez pas cette opportunité de découvrir comment les chiffres peuvent inspirer et enrichir l'expression artistique.

Venez nombreux célébrer la passion des chiffres à travers l'art, et laissez-vous surprendre par la beauté et l'harmonie qui émanent de cette exposition hors du commun.

✈ Pour plus d'informations et découvrir cette exposition temporaire, vous pouvez contacter Adeline Lechat, responsable projets, à alechat@oec-paris.fr

La Passion du chiffre : un dictionnaire amoureux de la comptabilité

La Passion du chiffre est un ouvrage imaginé par les élus de l'Ordre francilien mêlant art, mots et comptabilité pour offrir une approche ludique et atypique de ce domaine souvent perçu comme technique et austère. Conçu comme un « diction-

naire amoureux », il propose des définitions expliquées sous le prisme de l'humour et de l'amour. Chaque mot, comme « bilan » et « comptabilité analytique », est illustré par des croquis réalisés par Laura Giraud. Rédigé en collaboration avec plus de 70 contributeurs, ce livre vise à démocratiser la comptabilité auprès du grand public. Contrairement aux ouvrages techniques et codifiés traditionnels, *La Pas-*

sion du chiffre souhaite éclairer la comptabilité d'une manière nouvelle, en la rendant plus accessible. Avec une centaine de définitions, cet ouvrage promet de faire briller la comptabilité d'une toute nouvelle manière.



OCR amélioré grâce à l'IA

Analyses d'états financiers suggérées par l'IA

Suggestion de nouvelles missions par l'IA

Dépôt de capital pour vos clients

Compte Pro pour vos clients

Données financières en temps réel

300+ intégrations disponibles

Outils de collaboration

Pré-remplissage des déclarations

Télé-déclaration en EDI

Interface de gestion pour vos clients

Importation de données facilitées

Marque blanche pour votre cabinet

Déjà disponibles pour accompagner votre transformation

Outil de production comptable tout-en-un

Candidat officiel PDP

Certifié ISO 27001

Réception et émission de factures au format Factur-X

OCR amélioré grâce à l'IA

Analyses d'états financiers suggérées par l'IA

Suggestion de nouvelles missions par l'IA

Dépôt de capital pour vos clients

Compte Pro pour vos clients

Données financières en temps réel

Interface de gestion pour vos clients

300+ intégrations disponibles

Outils de collaboration

Pré-remplissage des déclarations

Découvrir la plateforme

pennylane.com/fr/expert-comptable



Les RDV qui couvrent les sujets à fort enjeu de notre profession

Échangez, informez-vous, formez-vous et découvrez de nombreuses opportunités pour compléter vos acquis et trouver réponse à vos questions.

Retrouvez « Le stage vous répond », tous les premiers mercredis du mois de 14h à 18h !

ATELIER DE LA TRANSFORMATION

Utiliser l'IA générative en toute sécurité
Mardi 10 décembre 2024

9h00 – 10h30
Maison du chiffre,
50 rue de Londres, Paris 8

L'IA générative en pratique : cas d'usages
Mardi 21 janvier 2025

9h00 – 10h30
Maison du chiffre,
50 rue de Londres, Paris 8

CLUB INOVACIO BY OEC IDF

Automatisation et outils IA pour les experts-comptables
Mercredi 27 novembre 2024

9h30 – 12h30
Maison du chiffre,
50 rue de Londres, Paris 8

L'automatisation robotisée des processus (RPA)
Mercredi 4 décembre 2024

9h30 – 12h30
Maison du chiffre,
50 rue de Londres, Paris 8

DAF

Stratégies de gestion de trésorerie efficaces et options de financement pour les entreprises
Mardi 19 novembre 2024

18h00 – 20h00
🕒 Présentiel et webinaire
Maison du chiffre,
50 rue de Londres, Paris 8

Comment garder le cap dans un contexte de décroissance ?
Jeudi 5 décembre 2024

9h00 – 10h30
🕒 Webinaire

DURABILITÉ

Grande journée de la durabilité

Mardi 12 novembre 2024

9h00 – 18h00
Espace Diderot,
12 rue Traversière, Paris 12

Quelle perception de la durabilité auprès des EC et des PME de manière plus générale ?
Mercredi 11 décembre 2024

9h00 – 10h30
🕒 Webinaire

FISCAL

Loi de Finances
Lundi 13 janvier 2025

17h30 – 19h30
Théâtre du Mogador,
25 rue du Mogador, Paris 9

INNOVATION

Grande journée de l'Innovation
Mardi 5 novembre 2024

9h00 – 18h00
Comet Bourse,
35 rue Saint-Marc, Paris 12

Commission de lutte contre l'exercice illégal et la délinquance financière : condamnations obtenues

MEAUX, LE 16 JANVIER 2024

- 6 mois d'emprisonnement avec sursis
- 30 000€ amende
- Révocation du sursis de 4 000€ d'amende
- Privation des droits civiques pendant 5 ans
- Interdiction de gérer pendant 10 ans
- Intérêts civils : 2 000€ DI + 800€ art 475-1 CPP

PARIS, LE 26 JANVIER 2024

- 4 mois d'emprisonnement avec sursis
- Intérêts civils : 3 000€ DI + 1 500€ art 475-1 CPP

BOBIGNY, LE 29 JANVIER 2024

- 18 mois d'emprisonnement ferme dont 8 mois avec sursis probatoire pendant 24 mois avec notamment obligation d'exercer une activité professionnelle

- Obligation de suivre une formation
- Obligation de réparer tout ou partie du préjudice des parties civiles
- 5 ans d'interdiction de gérer et d'exercer certaines activités + obligation de payer sa dette au trésor public
- 15 000€ amende
- Intérêts civils : 4 000€ DI + 1 000€ art 475-1 CPP + publication de la décision

PATRIMOINE
**Journée du Patrimoine
Jeudi 7 novembre 2024**

9h00 – 17h00

Business Center Paris Trocadéro,
112 avenue Kléber, Paris 16

SOCIAL
**Accompagner les
dirigeants et salariés sé-
niors, ils le méritent bien !**
Mardi 5 novembre 2024

14h00 – 15h30

📺 Webinaire

**Contrat de travail : quels
sont les pièges à éviter ?**
Mardi 5 novembre 2024

16h00 – 18h00

📺 Webinaire

**Effectuer le diagnostic
RH de vos clients :
par où commencer**
Mardi 10 décembre 2024

9h00 – 11h00

📺 Webinaire

STAGE
**Atelier coaching
Samedi 16 novembre 2024**

10h00 – 12h30

Maison du chiffre,
50 rue de Londres, Paris 8

**Booste ton mémoire
Samedi 23 novembre 2024**

10h00 – 12h00

Maison du chiffre,
50 rue de Londres, Paris 8

**Soirée de désintégration
Vendredi 13 décembre 2024**

18h30 – 22h00

Maison du chiffre,
50 rue de Londres, Paris 8

TRANSMISSION
**Transfair
Lundi 28 novembre 2024**

Hôtel Potocki, 27 avenue
Friedland, Paris 8

**Organisation du cabinet
pour détecter des
missions potentielles
de conseil en acquisition
et cession**
Mardi 19 novembre 2024

9h00 – 10h30

📺 Webinaire

**Comment optimiser la
méthode des multiples ?**
Mardi 10 décembre 2024

9h00 – 10h30

📺 Webinaire


**Programme et inscriptions
sur oec-paris.fr/agenda/**
CA PARIS, LE 16 FÉVRIER 2024

- 10 000€ amende
- Intérêts civils : 3 000€ DI
+ 5 000€ art 475-1 CPP

CRÉTEIL, LE 7 MARS 2024
1^{RE} PRÉVENUE

- 4 mois d'emprisonnement avec sursis simple
- 5 000€ amende
- interdiction d'être formateur pendant 2 ans

2^E PRÉVENU

- 180 jours-amende à hauteur de 40€

- interdiction d'être formateur pendant 2 ans
- inscription de la condamnation au B2
- Intérêts civils : 1 500€ DI
+ 800€ chacun art 475-1 CPP

PARIS, LE 25 MARS 2024
1^{ER} PRÉVENU

- 1 000€ avec sursis

2^E PRÉVENU

- 4 000€ avec sursis
- Intérêts civils : 2 500€ DI
et art 475-1 CPP

CA VERSAILLES, LE 26 JUIN 2024

- 12 mois d'emprisonnement dont

6 mois avec sursis et mise
à l'épreuve pendant 2 ans

- Interdiction d'exercer une profession commerciale ou industrielle, de diriger, administrer, gérer ou contrôler une entreprise ou une société pour une durée de 10 ans
- Intérêts civils : 3 500€ DI
+ 2 000€ art 475-1 CPP

PARIS, LE 3 SEPTEMBRE 2024
1^{ER} PRÉVENU

- 20 000€ amende

2^E PRÉVENU EC

- 10 000€ amende
- Intérêts civils : 5 000€ DI
+ 2 000€ art 475-1 CPP

Merci aux 36 élus de la mandature 2020-2024



VIRGINIE ROITMAN
PRÉSIDENTE



**AÏCHA
AMEJJOUD**



**LAURENT
ARROUASSE**
ASSESEUR



**LAURENT
BARBA**



**DENIS
BARBAROSSA**
ASSESEUR



**LAURENT
BENOUDIZ**
VICE-PRÉSIDENT



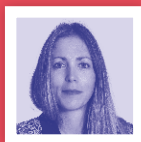
**MICHEL
BOHDANOWICZ**
VICE-PRÉSIDENT



**DELPHINE
CABON**
ASSESEUSE



**AGNÈS
CAIRE**



**ÉLODIE
CASSART**
VICE-PRÉSIDENTE



**OLIVIER
CERF**



**SANDRINE
COHEN-SOLAL**
ASSESEUSE



**MALDOROR
DAVIER**



**PASCALE
ESTIVAUX**



**GILLES
GAMBARO**



**MEHDI
HASNAOUI**



**CAROLINE
HELIN**



**FABRICE
HEUVARARD**



**MICHEL
JOLLY**



**STÉPHANIE
LAPORTE**
VICE-PRÉSIDENTE



**NICOLAS
MAJOR**



**PHILIPPE
MESSIKA**
ASSESEUR



**ÉMILIE
MORIO**
TRÉSORIÈRE



**RODRIGUE
NGONO BODO**



**ÉLODIE
PERRUCHE**



**MAX
PEUVRIER**



**AMÉLIE
RAMARA**



**BRICE
ROGIR**



**VITAL
SAINT-MARC**
VICE-PRÉSIDENT



**CYRIL
THOUMYRE**



**JEAN-MARIE
THUMERELLE**
VICE-PRÉSIDENT



**MAX
VERMOREL**



**MATHIEU
VIALAY**



**ISABELLE
WARAIN**



**NICOLAS
YAKOUBOWITCH**
ASSESEUR



**JÉRÉMY
YOUNES**

Simplifions la co-maîtrise de stage avec B.Confrat !

Afin de fluidifier la mise en relation entre maître de stage expert-comptable et maître de stage CAC, l'Ordre de Paris IDF et la CRCC de Paris lancent B.Confrat !

Cette plateforme innovante permettra à tous les stagiaires de trouver une co-maîtrise de stage en audit, en s'appuyant sur 3 principes clés :



- > **Mise à disposition gratuite** : le cabinet maître de stage met à disposition le stagiaire pour une période de 5 semaines étalées sur 3 ans.
- > **Engagement de formation** : le maître de stage CAC s'engage à former et accompagner le stagiaire sur des missions de commissariat aux comptes.
- > **Investissement du stagiaire** : le stagiaire s'engage à s'investir pleinement dans les missions d'audit qui lui seront confiées.

En participant à cette initiative, vous soutenez vos confrères et consœurs, contribuez à pérenniser l'exercice libéral du commissariat aux comptes, et bénéficiez d'une ressource précieuse pour vos missions d'audit grâce à l'apport des experts-comptables stagiaires.

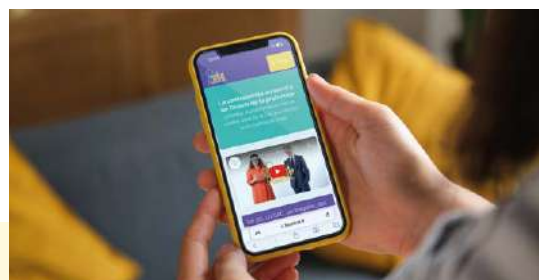
Pourquoi B.Confrat ?

Faciliter le recrutement de stagiaires est crucial pour l'ensemble de la profession et bénéfique pour chaque cabinet. Les relèvements successifs des seuils et les choix stratégiques de sortir du commissariat aux comptes limitent les possibilités de recrutement et de formation des experts-comptables stagiaires. En Île-de-France, près de 3 000 commissaires aux comptes sont habilités à recevoir des stagiaires, et nous avons besoin de votre participation !

Pourquoi avons-nous besoin de vous ?

En participant à cette action confraternelle, vous aidez vos pairs en contribuant à la survie du commissariat aux comptes en exercice libéral.

En unissant nos forces, nous facilitons le recrutement de stagiaires pour le bénéfice de toute la profession. Ensemble, faisons de B.Confrat un succès pour tous.



Comment ça fonctionne ?

JE SUIS CAC

1. Initialisez votre mot de passe avec votre adresse électronique
2. Remplissez le formulaire pour déposer une annonce d'accueil d'un stagiaire pour 200h
3. Réceptionnez le message envoyé par les experts-comptables via la plateforme
4. Téléchargez les ressources

JE SUIS EXPERT-COMPTABLE

1. Connectez-vous avec votre Comptexpert
2. Parcourez les annonces publiées par les CAC proposant d'accueillir un stagiaire pour 200h
3. Prenez contact directement avec le CAC
4. Téléchargez les ressources : faites signer le contrat de co-maîtrise de stage



Découvrez B.Confrat dès maintenant



Bénéficiez de notre offre de bienvenue spécialement conçue pour les professionnels.

Afin de vous permettre d'apprécier la qualité de notre engagement et l'efficacité de nos solutions, bénéficiez jusqu'à 500 € d'avantages offerts^[1], à choisir à votre convenance parmi une sélection de produits et services du CIC.



Construisons pour que le monde bouge.

[1] Offre soumise à conditions, valable jusqu'au 31 décembre 2024. Réservée aux nouveaux clients professionnels, dont l'ancienneté au CIC est inférieure à 6 mois, pour toute entrée en relation avec le CIC. L'entrée en relation est soumise à l'accord de l'Agence CIC. Offre valable sur les produits et services bancaires et assuranciers distribués par le CIC hors épargne bancaire et financière, offerts sous forme de réduction. Offre non cumuleable avec toute autre offre promotionnelle. Voir détails en Agence. [Conditions au 01/03/2024].

Les élections approchent, mais comment et quand voter ?

Les prochaines élections ordinales pour la gouvernance du conseil national et de tous les conseils régionaux approchent à grand pas, nous vous proposons un petit tour d'horizon des modalités et des échéances à respecter pour faire entendre votre voix.

L'ensemble des experts-comptables inscrits à l'Ordre pourront voter entre le 4 et le 18 novembre 2024 pour élire les élus de leur conseil régional et du conseil national.

Qui peut voter ?

Chaque conseil régional informe, par courrier, tous les membres de l'Ordre de sa circonscription de la date des élections, à la fois pour les conseils régionaux et le conseil national.

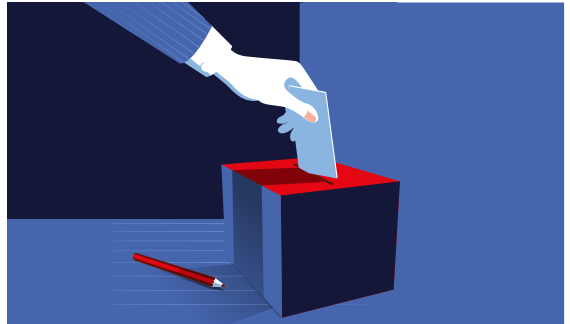
Ce courrier fait office d'appel à candidatures, et indique :

- › **le nombre de candidats** (36 au conseil régional d'Île-de-France et une réserve de 6 candidats),
- › **le mode de scrutin** (de liste au conseil régional d'Île-de-France, car plus de 200 membres),
- › **les règles de parité à respecter** pour le sexe le moins représenté (pour le conseil régional d'Île-de-France 1 femme tous les 3 candidats, ne pouvant être inférieur à 33 soit 1/3 dans la limite de 50 % des membres de la liste).

Pour être électeur, il faut être inscrit à titre principal au tableau et être à jour de ses cotisations ordinales.

Quand et comment se déroulent les votes ?

Le matériel de vote est envoyé par voie postale et électronique du **25 au 30 octobre 2024**. Un bureau de vote sera constitué avant le dépouillement, au niveau national et régional. Afin de vous connecter à la plateforme de vote, vous devez vous munir de votre numéro supra. Celui-ci vous sera adressé par mail ou par courrier. Le système de vote électronique sera scellé pour garantir l'intégrité du processus.



La période de vote débutera à partir du 4 novembre 0h01 et se terminera le 18 à 23 heures 59. Pour ceux qui le souhaitent, une salle isolée et un ordinateur seront mis à disposition au siège du conseil régional pendant les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 18h).

Le dépouillement aura lieu le **19 novembre 2024**, avec proclamation des résultats pour le conseil national et tous les conseils régionaux.

Et après ?

Une fois les élections terminées, le PV du dépouillement est envoyé au président du CNO. Les élus seront notifiés de leur élection et convoqués pour le premier conseil. **La première session de la nouvelle mandature du conseil régional d'Île-de-France se tiendra le 26 novembre 2024.**

Ces élections sont une étape importante pour la profession et il est essentiel que chaque expert-comptable prenne part à ce processus démocratique.

Assurez-vous de respecter les délais et de bien vérifier votre éligibilité pour participer activement à la vie de votre Ordre professionnel.



Puissance et précision au service de la performance de votre cabinet.

Alliez la puissance d'**Inqom** à la précision de **Chaintrust**.
Automatisez la saisie comptable des factures les plus simples aux plus complexes,
directement au sein de votre logiciel de production.

Gagnez du temps pour vous concentrer sur ce qui compte vraiment.

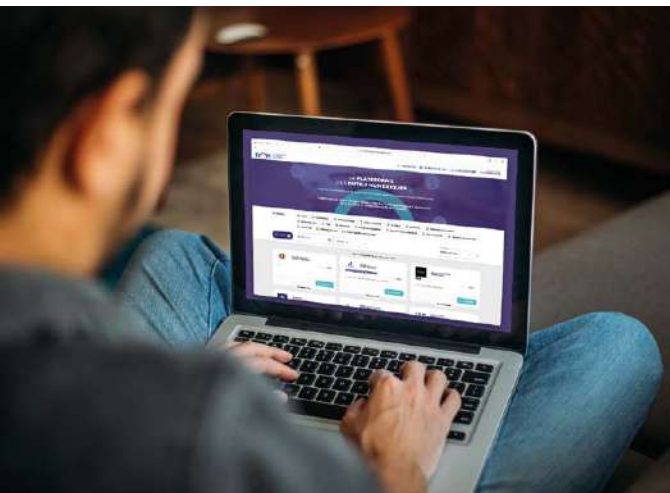


Scannez-moi pour réserver une démo.



PON : votre annuaire numérique

**La transformation numérique de votre profession est en marche !
Vous vous sentez perdu face au grand nombre de solutions disponibles ?
La plateforme des outils numériques « PON » est là pour vous.
Développé par l'Ordre, PON vous permet de découvrir, évaluer
et partager les meilleurs logiciels pour vos missions.**



Vous êtes expert-comptable et souhaitez embrasser pleinement la transformation numérique, mais vous vous sentez submergé par la multitude d'outils et de logiciels disponibles ? L'Ordre des experts-comptables francilien connaît vos préoccupations et a développé une solution : la plateforme des outils numériques « PON ».

Initiative de la commission Innovation de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France, la mission de PON est de faciliter la transition digitale de la profession comptable. Cette plateforme de veille technologique propose une sélection de logiciels pour les missions d'expertise comptable.

Comment ça marche ?

Accessible gratuitement à tous, PON constitue une communauté où les experts-comptables peuvent découvrir de nouveaux outils.

Grâce à une authentification via Comptexpert, les experts-comptables peuvent noter les outils avec une évaluation globale de 1 à 5, partager leurs avis, suggestions et retours d'utilisation. La centralisation des avis et des retours utilisateurs offre des feedbacks constructifs aux éditeurs pour améliorer leurs produits.

Les éditeurs trouvent dans PON une opportunité unique pour présenter leurs solutions aux plus de 6700 experts-comptables franciliens.

En 2024, l'ergonomie de la plateforme a été repensée. Les experts-comptables disposent désormais d'un module de recherche simplifié pour trouver tous les outils répondant aux besoins de leur activité.



Découvrez la plateforme !

Experts-comptables, il est temps de faire un pas décisif vers la transformation numérique en toute confiance. Avec PON, restez à la pointe des innovations technologiques !



Accédez
à la plateforme

INNEST

Startups accélérées pour les cabinets : découvrez la promo 5

Dans un monde où la technologie redéfinit les pratiques professionnelles, les experts-comptables doivent rester à l'avant-garde des solutions innovantes. Grâce à son programme d'accélération Innest, l'Ordre francilien s'engage à soutenir cette évolution.

La promotion 5, actuellement en pleine croissance, illustre parfaitement cette mission, avec les startups Manerty, Drivr et getBob, qui apportent des solutions novatrices aux cabinets comptables.



Manerty, spécialisée dans la gestion immobilière, a fait des progrès significatifs. Depuis son intégration dans notre programme, une dizaine de cabinets comptables ont rejoint leur phase de bêta-test, permettant à leurs premiers clients d'utiliser la plateforme.

La plateforme a également renforcé sa visibilité et sa crédibilité grâce à des rencontres stratégiques, notamment lors des événements organisés par Le Village Connecté, partenaire d'Innest. Ce succès a mené à des collaborations prometteuses avec trois des plus grands cabinets du pays, qui commenceront à tester leur solution à la rentrée. La plateforme SaaS de Manerty est désormais pleinement opérationnelle, simplifiant la gestion comptable et locative avec des fonctionnalités avancées, comme la génération de fichiers FEC et la gestion des incidents techniques avec un réseau de 4 500 artisans à travers la France.



Drivr s'impose comme une alternative crédible à Power BI Services. Avec 8 cabinets bêta-testeurs actifs, dont 6 utilisant déjà la marque blanche, il offre des solutions sur-mesure pour les experts-comptables.

Le développement de connecteurs API natifs avec Tiime et PennyLane facilitent l'intégration des données, tandis que l'adoption de la technologie *serverless*¹ marque un engagement écologique fort, sans compromettre la performance. Les dernières fonctionnalités ajoutées, telles que l'importation de fichiers Power BI et l'intégration d'un assistant IA personnalisable, démontrent l'engagement de Drivr à répondre aux besoins évolutifs des cabinets comptables.



getBob se distingue par sa capacité à transformer les experts-comptables en véritables conseillers stratégiques. Leur assistant intelligent, BobAI, aide les cabinets à identifier des opportunités de missions complémentaires et à enrichir la relation client.

Cette plateforme innovante permet non seulement de générer des revenus additionnels, mais aussi d'accompagner les clients sur des problématiques financières au-delà des services comptables traditionnels. Avec l'avènement de la facturation électronique et le développement de la digitalisation, getBob aide les cabinets comptables à développer leurs missions de conseil. Les experts-comptables peuvent ainsi proposer des missions à haute valeur ajoutée.

¹ L'informatique sans serveur ou *serverless computing* est un paradigme de *cloud computing* dans lequel le fournisseur de serveur gère dynamiquement les ressources allouées au service client.

“
À travers son programme d'accélération, l'Ordre francilien offre aux professionnels du chiffre une véritable boîte à outils technologique. L'objectif est clair : permettre aux experts-comptables de mieux piloter leur cabinet et de proposer des missions à forte valeur ajoutée à leurs clients. Les startups de la promotion 3 apportent des solutions qui simplifient le quotidien des cabinets tout en ouvrant de nouvelles opportunités. Grâce à Innest, les experts-comptables ont aussi la possibilité de tester ces outils en avant-première, influençant ainsi leur développement pour mieux répondre aux besoins du marché. Alors que nous lançons la promotion 6, nous invitons les startups prêtes à transformer la profession à rejoindre cette aventure.



**Johary
Andriambololo-Nivo,**
RESPONSABLE D'INNEST

Devenez bêta-testeur d'une startup d'Innest !

Nous offrons aux experts-comptables l'opportunité de s'impliquer directement dans le développement de ces solutions. En devenant bêta-testeur, vous jouerez un rôle central dans l'amélioration des outils qui façonnent l'avenir de notre profession.

- › Testez des solutions adaptées à vos besoins et à ceux de vos clients TPE/PME.
- › Apportez votre expertise pour affiner ces outils et les rendre encore plus pertinents pour vos pratiques.
- › Influencez directement le développement de produits qui répondent aux exigences du marché.



**Envie de devenir bêta-testeur ?
Inscrivez-vous dès maintenant**



Appel à candidatures pour la promotion 6

Alors que nous nous préparons pour la prochaine étape, nous sommes à la recherche de nouvelles startups pour intégrer la promotion 6 d'Innest. Ce programme d'accélération de 9 mois est conçu pour repérer et soutenir les solutions à forte valeur ajoutée dans le domaine comptable.

Les avantages offerts par ce programme sont nombreux :

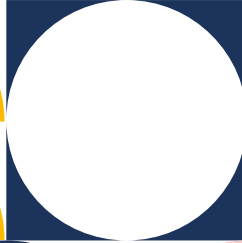
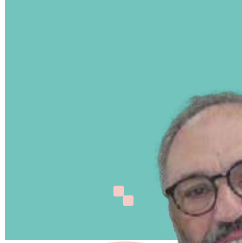
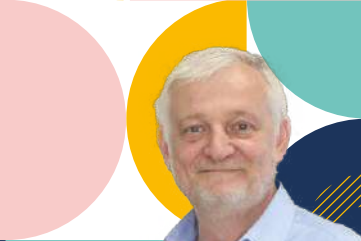
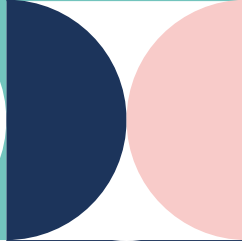
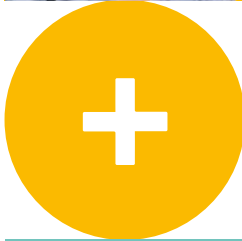
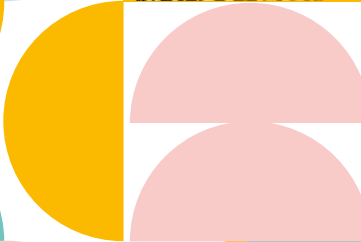
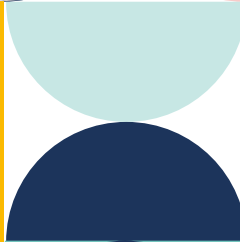
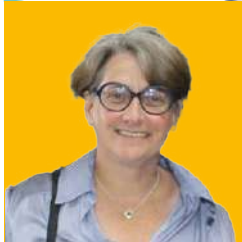
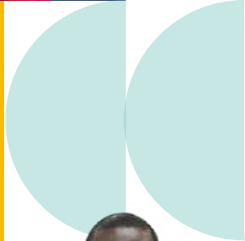
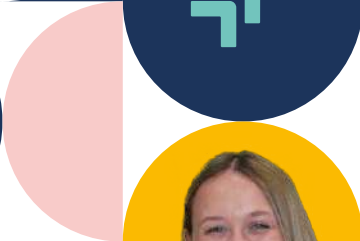
- › Un mentorat personnalisé par des experts-comptables et des partenaires business expérimentés.
- › Des formations ciblées sur l'écosystème comptable et un coaching intensif sur les enjeux commerciaux.
- › L'accès à des événements majeurs de la profession comptable, offrant un réseau inestimable.
- › La possibilité de tester des solutions en phase de développement au sein de cabinets comptables.
- › Une visibilité accrue grâce à une campagne de communication stratégique.

Et bien plus encore !

Si vous travaillez avec des entrepreneurs dont les solutions pourraient servir les experts-comptables ou vos clients TPE/PME, ou si vous connaissez des startups innovantes prêtes à faire la différence, encouragez-les à postuler au programme Innest. Soutenons les talents qui transformeront notre profession.

L'FRANCILIEN

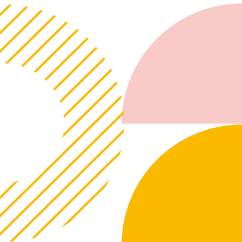
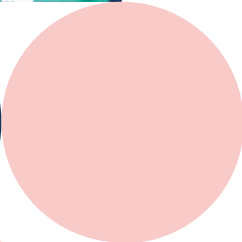
→ LE DOSSIER





Expert-comptable

regards croisés sur une profession en mutation



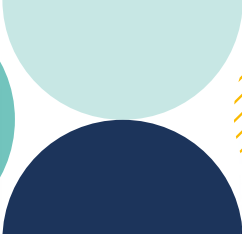
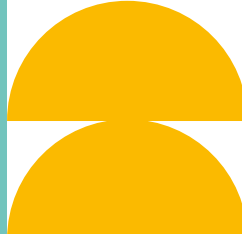
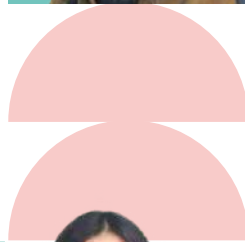
Début octobre, le 79^e congrès de l'Ordre nous invitait à nous projeter dans l'avenir de la profession et à imaginer l'expert-comptable de demain : quelles missions devra-t-il proposer ? Comment s'adapter aux évolutions induites par la généralisation de la facture électronique et l'essor de l'intelligence artificielle ? Par quoi commencer pour transformer son cabinet ? Les interventions d'experts innovants, les perspectives et prévisions chiffrées ont ouvert des pistes enthousiasmantes pour imaginer le futur de la profession.

Mais pour mieux construire demain, il est crucial de bien comprendre d'où nous partons et de dresser un état des lieux de la profession comptable aujourd'hui : qui est l'expert-comptable francilien en 2024 ? Quel est son profil ? Combien de collaborateurs l'entourent ? Comment s'organise son quotidien ? Qu'est-ce qui le motive chaque matin et quelles sont ses principales difficultés ?

Pour répondre à ces questions, nous avons compilé les dernières études sur la profession, passé au crible le tableau général des statistiques de l'Ordre francilien, et analysé quelques indicateurs clés. Nous avons également mené un sondage et des interviews pour croiser les points de vue.

Comment les experts-comptables sont-ils perçus par leurs partenaires institutionnels – Urssaf, DGFIP, CCI... – et par leurs clients entrepreneurs ? Quelle image en ont aujourd'hui les jeunes générations ?

« Connais-toi toi-même », disait Socrate. Fidèles à cette invitation, nous espérons que ce dossier vous aidera à mieux prendre conscience des forces et des priorités de la profession, afin de construire une stratégie de transformation qui vous ressemble et d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité.



CHIFFRES-CLÉS ET GRANDES TENDANCES : RADIOGRAPHIE DE LA PROFESSION

Qui est l'expert-comptable aujourd'hui? Comment et où travaille-t-il? Quelles sont ses missions, ses attentes et ses difficultés? Pour répondre à ces questions, commençons par analyser les chiffres clés et les dernières études sur la profession.

Une constante évolution en France

Selon une étude de l'Observatoire de la profession comptable de décembre 2023, on dénombrait en 2022 près de **21 611** experts-comptables en France, avec une progression régulière d'environ **12 %** entre 2015 et 2023. Les sociétés d'expertise comptable, quant à elles, étaient plus de **19 000** sur le territoire, soit une progression de **29 %** depuis 2015. Ces chiffres soulignent la constante évolution de la profession dans le paysage économique français.

D'après une enquête du CNOEC, **près de 4 000 postes** sont à pourvoir chaque année. Bien que l'attractivité des métiers progresse, cela ne suffit pas encore à compenser l'importante évolution des besoins en recrutement.

En termes de répartition géographique, **plus de la moitié** de la profession est concentrée dans les régions **Île-de-France (30 %), Auvergne-Rhône-Alpes (12 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 %)**. Dans la branche, **7 entreprises sur 10** sont des **TPE** et **6 salariés sur 10** évoluent dans une **TPE** ou une **PME** selon le dernier baromètre de la profession de l'Omeca (avril 2024).

Des partenaires essentiels

Les experts-comptables sont des partenaires essentiels pour les entreprises, mais aussi pour le secteur associatif. D'après l'Observatoire de la profession comptable, le recours à la profession est désormais quasi systématique parmi les entreprises, notamment celles employant entre **1 et 19 salariés**. Cette tendance s'est renforcée ces dernières années, avec un taux de recours passant de **71 % en 2019 à 77 % en 2022**.

Du côté des **associations**, la progression est également marquée (+7 points par rapport à 2019), avec **61 %** de structures faisant appel à un expert-comptable, bien que cette tendance soit plus prononcée dans les organisations de plus grande taille. En revanche, **les personnes morales de droit public** représentent encore un marché à conquérir, puisque seulement **8,7 %** d'entre elles sollicitent les services d'un expert-comptable.

La relation entre les experts-comptables et leurs clients continue de s'inscrire dans la durée. Les dernières études le prouvent avec environ la moitié des entreprises (**53 %**) et des associations (**49 %**) qui indiquent une relation supérieure à 10 ans.

Objectif : attractivité

La moyenne d'âge des experts-comptables reste relativement élevée, avec **42 % de la profession dans la tranche des 50-65 ans**, tandis que les moins de 40 ans représentent seulement 21 % (et 1 % pour les moins de 30 ans). Ce vieillissement pose la question cruciale du renouvellement des générations et de l'attractivité des métiers pour attirer de nouveaux talents.

Or, cette attractivité est aujourd'hui entravée par des pratiques managériales qui ne répondent pas aux attentes des jeunes professionnels. En effet, selon un sondage réalisé auprès des stagiaires experts-comptables, **7 stagiaires sur 10 estiment que le management actuel dans les cabinets est inadapté**. Cela met en lumière la nécessité de renouveler les pratiques managériales pour répondre aux aspirations des nouvelles générations.

Le baromètre de l'Omeca confirme que **la rémunération, les perspectives d'évolution professionnelle et**

l'autonomie dans les missions figurent aujourd'hui parmi les trois principaux leviers d'attractivité pour la profession.

Féminisation du métier

La profession d'expert-comptable voit aujourd'hui un rééquilibrage progressif entre les genres, puisqu'en 2023, environ **31 %** des experts-comptables en exercice étaient des femmes. Selon le dernier rapport semestriel de l'Omeca, on compte moins de cadres chez les femmes (22 % chez les femmes, contre 43 % chez les hommes), mais plus d'employés (53 % chez les femmes contre 40 % chez les hommes). Globalement, depuis 5 ans, la répartition femmes-hommes est stable.

Toutefois, les jeunes générations d'experts sont plus féminisées : dans les tranches d'âge des **30-35 ans**, la proportion de femmes atteint désormais les **40 %**, selon l'Observatoire de la profession comptable. Cette évolution amorce un rééquilibrage dans une profession encore marquée par des écarts générationnels.

Comptabilité classique et diversification des missions

Le cœur de métier reste la comptabilité traditionnelle : en moyenne, les **missions comptables classiques** (tenue des comptes, établissement des bilans, etc.) représentent **les 2/3** du chiffre d'affaires des cabinets.

Selon le baromètre du premier semestre 2024 de l'Omeca, pour **4 cabinets sur 10**, l'activité de tenue et présentation des comptes annuels a progressé. Plus d'**1/3** d'entre eux déclare également une hausse des activités de **gestion sociale, des activités juridiques, de déclarations d'impôts et conseil fiscal ou encore de gestion financière**.

Outre les missions traditionnelles, de nouvelles offres émergent. Les cabinets d'expertise comptable proposent désormais des services de **conseil en gestion**,

en **fiscalité**, en **gestion de patrimoine** ou encore en **accompagnement à la transition numérique**. Selon une enquête réalisée par l'Ordre des experts-comptables en 2023, ces missions annexes représentent désormais près de **35 %** du chiffre d'affaires de certains cabinets, confirmant une évolution vers une approche plus globale et stratégique du métier.

De nouveaux besoins clients

Les clients des experts-comptables attendent toujours plus de services et de proximité. Selon un sondage de l'Observatoire de la profession comptable, **88 %** des entreprises estiment que les experts-comptables devraient davantage communiquer sur leurs champs de compétences autres que la comptabilité, notamment sur des sujets comme le **financement**, la **fiscalité internationale**, la **digitalisation** ou encore l'accompagnement dans les démarches **RSE**.

Focus Île-de-France



6 878

experts-comptables inscrits



1 925

femmes



52 ans

de moyenne d'âge



6 993

cabinets



8

salariés en moyenne
par cabinet

* Chiffres tirés du tableau général
des statistiques de l'OEC d'Île-de-France

Sources

Rapport complet baromètre S1 2024, Omeca.

Comment et pourquoi développer son cabinet ?, Observatoire de la profession comptable, Ordre des experts-comptables

L'expert-comptable au service de l'économie, Observatoire de la profession comptable, Ordre des experts-comptables

La profession comptable en chiffres - 2023, Observatoire de la profession comptable, Ordre des experts-comptables

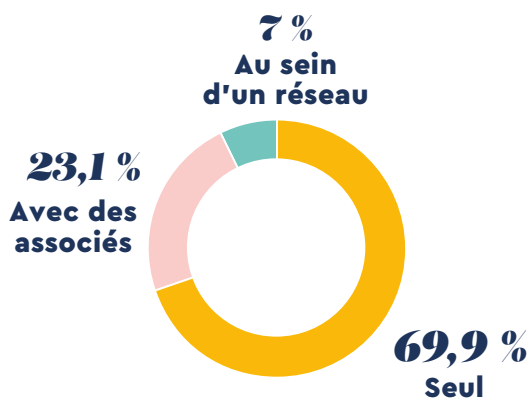
Les chiffres clés des professions libérales, Union Nationale des Professions Libérales

Marchés de la profession comptable édition décembre 2023, Observatoire de la profession comptable, Ordre des experts-comptables

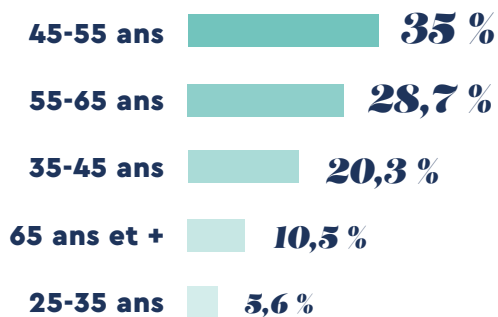
AUTO-PORTRAIT DE L'EXPERT-COMPTABLE FRANCILIEN

Ces pourcentages sont le reflet des réponses transmises par les 200 répondants au sondage réalisé par l'Ordre francilien en septembre 2024 par emailing et lors des Universités d'été.

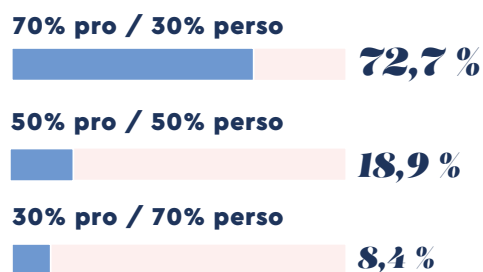
Vous exercez...



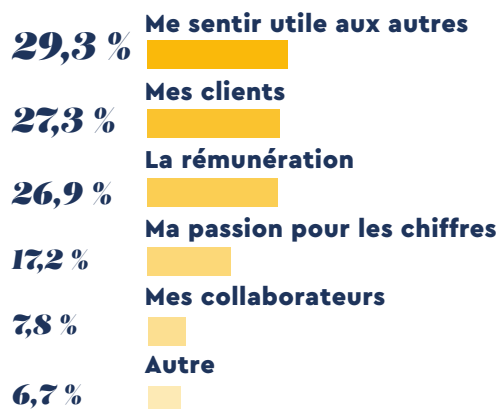
Quel âge avez-vous ?



Évaluation répartition vie pro vs vie perso



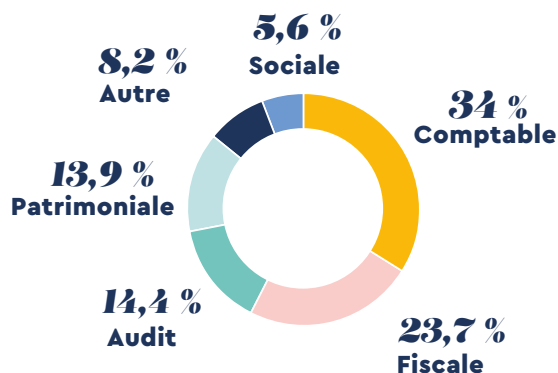
Quelles sont vos principales motivations à exercer ce métier ?



Si une majorité d'experts-comptables révèlent que se sentir utile aux autres les motive dans l'exercice de leurs missions, les professionnels ayant coché l'option «Autre» lèvent le voile sur des moteurs différents.

L'indépendance, la reconnaissance professionnelle ou encore le développement personnel et intellectuel sont des motivations fréquemment mentionnées.

Quels types de missions préférez-vous ?



Outre les missions de compatibilité ou de fiscalité qui sont fortement appréciées, le panel interrogé a notamment cité les volets juridique, commercial et stratégique.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre métier d'expert-comptable



La complexité administrative, la gestion de la TVA comme l'accessibilité des SIE sont également évoquées parmi les difficultés liées à l'expertise comptable.

Quel est le plus grand défi auquel vous êtes confronté lors de la gestion de la relation avec vos clients ?

Les experts-comptables questionnés ont été assez unanimes. Une grande partie pointe du doigt les attentes irréalistes des clients. Dans la même lignée, ils se confient sur les problèmes de transmission des informations et la rigueur de certains de leurs clients.

Sans surprise, la digitalisation croissante est elle aussi présentée comme un défi de taille.

Vous diriez de votre quotidien qu'il est :

Ni mieux ni moins bien : certains aspects sont plus faciles, d'autres plus compliqués

48,9 %

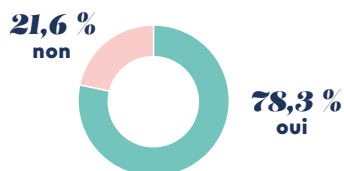
Plus compliqué/laborieux /fatigant

38,4 %

Plus facile/enthousiasmant /stimulant

12,5 %

Recommanderiez-vous votre profession à la jeune génération ?

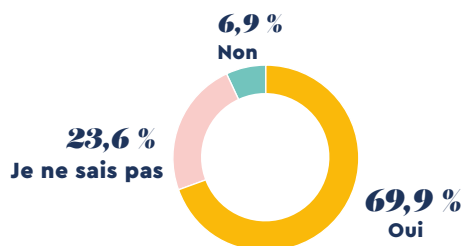


Devenir expert-comptable : bonne ou mauvaise idée ?

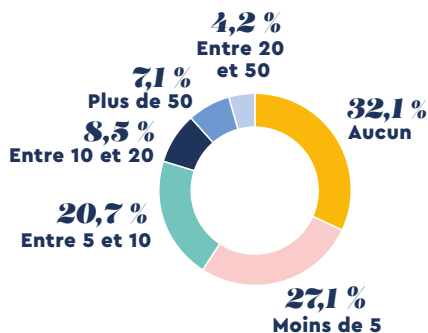
La grande majorité des professionnels présents a répondu à cette question avec un grand OUI. Bien que protégés par l'anonymat de ce questionnaire, les experts-comptables affirment donc leur sincère attachement à leur métier. Pour quelles raisons ? Ils mettent en avant la variété des missions et la rémunération entres autres avantages précieux.

Toutefois, qu'en est-il des quelques professionnels frileux à l'idée de recommander ce poste ? Pour justifier leur réticence, ces derniers invoquent des motifs comme la complexité et la lourdeur administratives, les conditions de travail stressantes, la montée de la concurrence et la menace de la technologie.

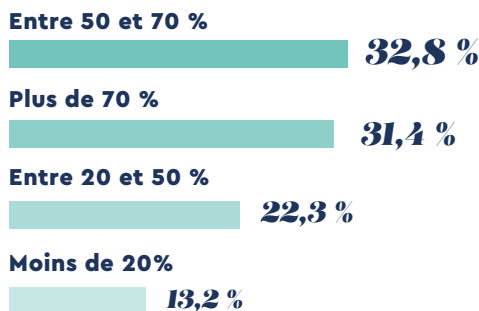
Pensez-vous exercer le métier d'expert-comptable toute votre vie pro ?



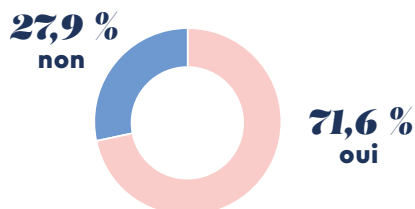
Nombre de collaborateurs



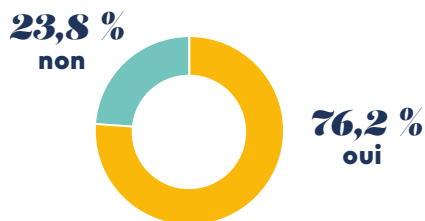
Part de CA représentée par la compta



Vos collaborateurs ont-ils suivi des formations cette année ?



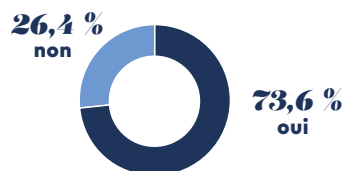
Exercez-vous d'autres missions que les missions comptables ?



Les experts-comptables sont de vrais pédagogues ! L'essentiel assure avoir formé des collaborateurs. Il est principalement question de champs fondamentaux comme la compatibilité, la fiscalité ou le juridique. En parallèle, beaucoup indiquent avoir préparé des collaborateurs à relever le défi des nouvelles technologies et celui des multiples mises à jour des réglementations.

Ceux qui n'ont pas pu former des collaborateurs le justifient par le fait qu'il s'agissait de profils déjà séniors ou par un regrettable manque de temps.

Compte tenu de la baisse de chiffres d'affaires engendrée par l'automatisation et le numérique, allez-vous développer de nouvelles missions d'accompagnement ?



EN RÉPONSE À CETTE QUESTION, LE PANEL DE VOTANTS A VALORISÉ LES PISTES SUIVANTES :

GESTION FINANCIÈRE ET OPTIMISATION

- **Accompagnement dans le contrôle de gestion** et l'optimisation fiscale.
- **Gestion de patrimoine** pour les clients.
- **Élaboration de tableaux de bord** et reporting prévisionnel.

FACTURATION ET RELANCES

- **Mise en place et optimisation** de la facturation électronique.
- **Missions de relance client** et gestion des paiements.

CONSEIL ET JURIDIQUE

- **Services de conseil** dans la gestion d'entreprise et assistance pour des actes juridiques.
- **Conseil fiscal** et aide à la restructuration.

ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION

- **Aide à l'adoption de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)** et intégration des enjeux de durabilité.

SUPPORT ADMINISTRATIF ET FORMATION

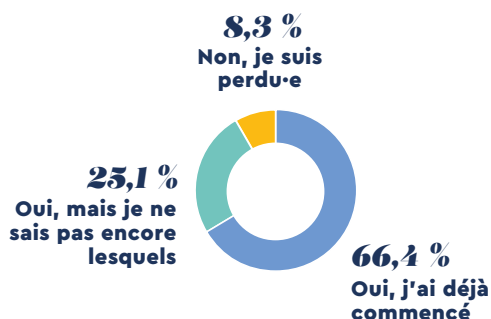
- **Missions administratives** variées, incluant la gestion domestique et le secrétariat.
- **Formation et accompagnement** sur des sujets variés pour renforcer les compétences des clients.

DIVERSITÉ DES MISSIONS

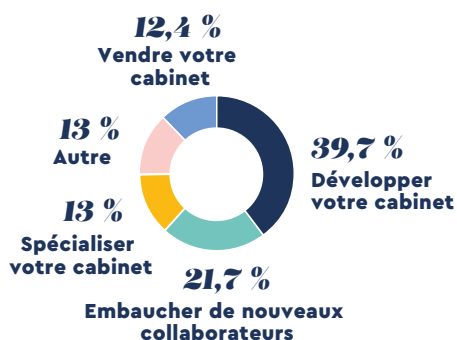
- **Ouverture à des missions non réglementées** pour répondre aux besoins diversifiés des clients.
- **Exploration de nouvelles missions** encore à déterminer, pour assurer la flexibilité et l'adaptation aux évolutions du marché.

Plusieurs professionnels, eux, n'envisagent pas de développer de nouvelles missions d'accompagnement. Ils souhaitent approfondir leur pratique générale déjà bien fournie, ou bien maintenir leur spécialisation dans un domaine spécifique. Enfin, la saturation de travail est régulièrement citée pour expliquer ce choix.

PENSEZ-VOUS CHANGER D'OUTILS POUR DÉVELOPPER VOS MISSIONS DANS LES PROCHAINES ANNÉES ?



AVEZ-VOUS POUR PROJET DE...



Quelles évolutions dans la profession vous préoccupent le plus ?

TOP 3 DES RÉPONSES FOURNIES

1. Digitalisation et automatisation
2. Concurrence et baisse des honoraires
3. Recrutement et gestion des collaborateurs

Si un bon génie sortait d'une lampe pour exaucer un vœu afin de transformer votre quotidien professionnel, que lui demanderiez-vous ?

TOP 3 DES RÉPONSES FOURNIES

1. Amélioration de l'équilibre vie pro/vie perso
2. Simplification administrative et réglementaire
3. Recrutement et gestion des collaborateurs

Voulez-vous nous en dire plus à propos de vos projets : quelle aide l'Ordre pourrait vous apporter dans cette réalisation ?

1. **Recrutement et attractivité** : Besoin d'aide pour attirer des talents et trouver des collaborateurs qualifiés, avec des campagnes de valorisation de la profession.
2. **Formation et outils** : Demande de formations plus pratiques et de développement d'outils collaboratifs et intégrés (CRM, IA, facturation électronique).
3. **Visibilité et communication** : Souhait d'une meilleure communication sur la profession, auprès des pouvoirs publics et du grand public.
4. **Accompagnement à la transition numérique** : Soutien pour la mise en place de nouveaux outils numériques et accompagnement dans la transformation numérique.
5. **Mutualisation et aide financière** : Appel à une mutualisation des outils et à une aide financière pour accompagner les changements.
6. **Soutien à la cession de cabinets** : Accompagnement des experts-comptables en vue de la vente de leur cabinet, notamment via des plateformes dédiées.

ENTRE LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET CEUX DE DEMAIN : TÉMOIGNAGES D'EXPERTS-COMPTABLES BIEN OCCUPÉS, MAIS CONFIANTS

6 878 experts-comptables en Île-de-France, et autant de parcours, de visions et de manières d'aborder ce métier exigeant. Pourtant, des points communs émergent au fil des discussions : des idées partagées qui dessinent les contours d'une profession en mouvement.

Un quotidien sous pression

S'il y a un mal qui semble toucher la grande majorité des experts-comptables (et bien d'autres professionnels d'ailleurs!), c'est le manque de temps. Les journées sont toujours trop courtes pour satisfaire les demandes des clients, répondre aux collaborateurs et gérer les exigences administratives. L'expert-comptable court sans cesse, espérant toujours que «ce sera plus calme après la période fiscale», mais constate avec frustration que ce n'est pas le cas.

“*Certes, les outils digitaux et l'automatisation nous font gagner du temps. Mais en parallèle, les réglementations évoluent sans cesse, et les obligations administratives s'alourdissent.*”

Corinne Maitre,
EXPERT-COMPTABLE
ET PRÉSIDENTE DE L'AEC 95



«De plus, le temps que nous gagnons dans le traitement des dossiers est souvent réinvesti pour en gérer davantage», complète Thibault Joigneaux, collaborateur au sein d'un cabinet parisien.

Corollaire du manque de temps, la difficulté à recruter des collaborateurs expérimentés, ainsi qu'un turnover élevé, constitue un autre point de douleur largement partagé.

«Attirer les jeunes talents est difficile : beaucoup préfèrent travailler en entreprise plutôt qu'en cabinet. Et pour les cabinets, recruter des profils expérimentés venus de l'entreprise est compliqué, car ils ne sont pas familiarisés avec la diversité des dossiers et la pluriactivité des clients. Au final, cela limite le champ des candidats potentiels.», déplore Corinne Maitre.

Une vocation solide face aux défis du quotidien

Bonne nouvelle : malgré ces contraintes, les professionnels du chiffre restent passionnés par leur métier et particulièrement attachés à la relation qu'ils entretiennent avec leurs clients.

“*Les chefs d'entreprise nous font confiance, c'est très valorisant.*”

Thibault Joigneaux,
COLLABORATEUR AU SEIN
D'UN CABINET PARISIEN



«D'ailleurs, complète Corinne Maitre, ceux qui ont tenté les plateformes digitales reviennent souvent vers nous, après avoir constaté que la qualité de conseil et d'accompagnement n'est pas du tout la même.»

La polyvalence du métier et l'absence de routine entretiennent l'enthousiasme en cabinet. «La digitalisation libère des tâches répétitives et ouvre la voie à de nouvelles missions», se réjouit Vincent Lacomme, qui s'est formé aux outils de datavisualisation et explore également les possibilités offertes par l'intelligence artificielle. «Ces outils permettent de proposer des missions plus utiles aux entreprises et d'améliorer nos processus internes, ce qui nous fait gagner du temps», se réjouit-il. Même optimisme chez Corinne Maitre, qui voudrait développer davantage de missions de conseil sur les questions sociales. «Entre le vieillissement de la population et la réforme des retraites, de plus en plus de dirigeants d'entreprise ont besoin d'être accompagnés pour préparer leur avenir. En tant qu'experts-comptables, nous sommes très légitimes pour les accompagner.»

“ Malheureusement, développer et promouvoir ce type d'accompagnement à forte valeur ajoutée reste un défi. Ceux qui arrivent le mieux ont souvent fait le choix de se spécialiser. Cela suppose une organisation de cabinet différente et souvent d'autres profils de collaborateurs. ”

Vincent Lacomme,
EXPERT-COMPTABLE
ET COMMISSAIRE AUX COMPTES



«La profession souffre également d'un problème d'image, complète Corinne Maitre : il est encore difficile de vendre des missions complémentaires, les clients considérant souvent que le conseil fait partie de notre prestation de base.»

La facture électronique : un tournant attendu

La transformation des cabinets, tiraillée entre la nécessité de changer et le manque de temps, semble parfois avancer trop doucement. Dans ce contexte, la facture électronique apparaît comme un levier décisif.

«Même si nous avons déjà commencé à nous adapter, l'obligation légale va jouer un rôle d'accélérateur, comme l'a fait la crise du Covid pour la digitalisation.», analyse Vincent Lacomme. Corinne Maitre est du même avis : «Dès que la date de la réforme sera définitive, ce sera notre priorité.»

Le changement ne pourra toutefois pas se faire sans l'engagement des collaborateurs, s'accordent à dire nos trois témoins. «Les convaincre de la nécessité d'évoluer et les embarquer dans la transformation des cabinets est une condition clé de succès, résume Corinne Maitre. Hélas, ce n'est pas si simple : beaucoup sont encore réfractaires au changement, que ce soit par peur d'être remplacé par l'IA, par manque de temps pour se former, ou simplement parce qu'ils préfèrent ne pas sortir de leur zone de confort.» «Contrairement à ce qu'on imagine parfois, complète Thibault Joigneaux, les jeunes ne sont pas toujours à l'aise avec les solutions digitales, il faut faire preuve de pédagogie pour qu'ils prennent conscience de leurs avantages.»

“ Pour transformer son cabinet, on est parfois tenté d'attendre que ce soit plus calme. J'essaie désormais plutôt d'appliquer la stratégie des petits pas. Régulièrement, je consacre une heure à automatiser certains process. Ces micro-changements finissent petit à petit par faire une vraie différence. ”

Vincent Lacomme,
EXPERT-COMPTABLE
ET COMMISSAIRE AUX COMPTES



L'EXPERT-COMPTABLE, UN ACTEUR CLÉ POUR SES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

**L'Urssaf, les impôts, les avocats... : vous échangez avec eux au quotidien.
Mais savez-vous comment ils perçoivent la profession ?
Voici 5 témoignages pour nous éclairer.**



Alexandre Missoffe,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE LA CCI PARIS

"À la CCI, nous collaborons étroitement avec les experts-comptables, véritables piliers dans la création et le développement des entreprises. Leur expertise en fait des partenaires incontournables, notamment lors d'événements clés comme le salon Transfair, dédié à la transmission d'entreprises, que nous co-organisons depuis 10 ans. Bien plus que des techniciens, ils sont des conseillers privilégiés et même des confidents pour les dirigeants.

La nouvelle génération d'entrepreneurs, aussi passionnée qu'ambitieuse, doit faire face à une complexité juridique croissante. Dans ce contexte, l'expert-comptable est un allié indispensable, permettant au chef d'entreprise de se concentrer sur la création de valeur tout en se délestant des tâches à risque. Ils jouent aussi un rôle clé lors de fermetures, atténuant les impacts financiers et psychologiques.

L'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives. En optimisant leur temps, elle permettra aux experts-comptables de se concentrer davantage sur l'accompagnement humain, qui reste l'essence même de leur métier."



Didier Malric,
DIRECTEUR GÉNÉRAL URSSAF ÎLE-DE-FRANCE

"Le partenariat entre l'Urssaf et les experts-comptables est essentiel, car plus de 50 % des entreprises délèguent à ces professionnels leurs obligations déclaratives. Travailler directement avec eux, en BtoB, garantit une gestion plus efficace des déclarations et sécurise la relation entre l'entreprise et l'Urssaf.

Depuis 2018, une trentaine de cabinets franciliens bénéficient d'un service personnalisé avec des interlocuteurs dédiés de l'Urssaf pour les accompagner sur les aspects déclaratifs et les questions juridiques, renforçant ainsi la collaboration. Grâce à ce dispositif, un simple échange permet souvent de fiabiliser un grand nombre de déclarations, ce qui est très apprécié par les cabinets. Nous prévoyons d'ailleurs d'étendre ce service.

La réduction des tâches de saisie laisse aux experts-comptables plus de temps pour améliorer la fiabilisation des données sociales via les déclarations nominatives, et ainsi limiter les risques de redressement. En travaillant ensemble, nous contribuons aussi à renforcer le projet de solidarité à la source qui assure des droits justes aux salariés (comme les aides au logement). Il est essentiel de continuer à renforcer la maîtrise des réglementations et la bonne utilisation des nomenclatures dans cette collaboration."



Amaury Sonet,

AVOCAT AU BARREAU DE PARIS, SPÉCIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS, MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

"L'expert-comptable est un partenaire essentiel de notre profession. Nous collaborons régulièrement sur des missions telles que l'évaluation d'entreprise et de fonds de commerce, ou sur la validation de business plans. Dans les litiges, leur expertise est indispensable pour évaluer les préjudices à présenter au juge. C'est un partenariat du quotidien, nous échangeons réciproquement des dossiers.

Le métier d'expert-comptable, comme celui d'avocat, allie une grande technicité à une dimension humaine forte. L'écoute et le conseil personnalisé sont au cœur de notre collaboration. D'ailleurs, les meilleures décisions émanent souvent d'un travail tripartite entre l'expert-comptable, l'avocat et le chef d'entreprise."



Fabien Hamel,

ADJOINT À LA COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

"Les commissions des impôts sont des organismes de conciliation qui offrent aux entreprises une ultime chance de s'expliquer avant un éventuel recours contentieux. Ces instances paritaires, composées d'un magistrat, de représentants de l'administration fiscale et de syndicats professionnels, émettent un avis consultatif sur les faits lorsqu'il y a un désaccord entre le contribuable et l'administration fiscale. L'expert-comptable assiste le magistrat en éclairant les débats notamment sur les aspects comptables. Le rôle de l'expert-comptable dans ces commissions est crucial. Il apporte son expertise, dans le respect des règles éthiques et déontologiques, qui régissent la profession d'expert-comptable et fondent la confiance des pouvoirs publics.

Cette confiance s'est d'ailleurs renforcée au moment de la crise Covid, puisque les pouvoirs publics se sont appuyés sur les attestations produites par les experts-comptables en lien avec la situation de leurs clients, pour mieux cibler l'attribution des aides publiques, garantissant ainsi la légitimité des demandes.

La mise en place de l'examen de conformité fiscale (ECF) en 2021 témoigne également de la confiance de la DGFIP envers notamment la profession d'expert-comptable. Ce dispositif renforce leur rôle d'acteurs de confiance et souligne leur position stratégique dans l'écosystème économique. Cette reconnaissance accrédite leur expertise technique et leur rôle essentiel dans la sécurisation et la transparence des données financières des entreprises, conformément aux dispositions de l'ordonnance de 1945 qui demeure le texte de base de l'organisation comptable actuelle en France."



Adrian Rodriguez,

FONDATEUR DE DRIVN, UNE APPLICATION ACCÉLÉRÉE PAR INNEST

"Les experts-comptables disposent d'un savoir-faire technique remarquable et d'une connaissance fine des entreprises qu'ils accompagnent. Cependant, leurs nombreuses obligations administratives et réglementaires les empêchent souvent de dégager du temps pour analyser et interpréter en profondeur les données de leurs clients. Cela limite leur capacité d'accompagnement stratégique. Les chefs d'entreprise, quant à eux, ont besoin que ces informations soient décryptées de manière claire et accessible, afin de prendre des décisions éclairées.

C'est pour répondre à cette double problématique que nous avons créé Drivn. Notre plateforme transforme les données en analyses stratégiques claires et pertinentes, et automatise certaines tâches de vérification. Les experts-comptables peuvent ainsi se concentrer sur l'essentiel : l'accompagnement humain et stratégique de leurs clients."

PAROLES DE CLIENTS

Dans l'imaginaire collectif, les experts-comptables sont souvent la cible de stéréotypes et de moqueries. Pourtant, la réalité est tout autre lorsque l'on interroge directement les chefs d'entreprise et le grand public. Démonstration en chiffres et témoignages.

Selon l'étude de l'Observatoire de la profession comptable en 2023, la satisfaction des clients à l'égard de leur cabinet d'expertise comptable se situe à un niveau élevé, avec une note globale supérieure à 8/10. Ce chiffre s'est renforcé avec la crise du Covid, durant laquelle les experts-comptables ont prouvé la valeur de leur accompagnement. Autres signaux encourageants : la fidélité des clients et le taux de recommandation, en nette hausse par rapport à 2019.

Les entreprises interrogées souhaitent toutefois que les experts-comptables soient « plus à l'écoute de leurs besoins de développement » et qu'ils « communiquent mieux sur leurs compétences au-delà de la comptabilité. »

Avih N'Dabian,
FONDATEUR DE SIX77 PRODUCTION,
AGENCE DE PRODUCTION VIDÉO



« L'expert-comptable est pour moi le meilleur investissement qu'un entrepreneur puisse faire. En sécurisant notre activité et en nous libérant des contraintes administratives, il nous permet de nous concentrer sur notre cœur de métier. Sa capacité à rendre les chiffres intelligibles nous aide à mesurer l'impact de chaque décision. Aucune plateforme ou IA ne peut remplacer la richesse de la qualité humaine et la qualité d'écoute de l'expert-comptable. »

Bruno Diss,
MANAGING DIRECTOR DE SEBACH
FRANCE, LEADER MONDIAL DE
SOLUTIONS SANITAIRES MOBILES



« Même avec une direction financière très structurée en interne, les experts-comptables sont essentiels, notamment pour notre activité événementielle. Ils nous accompagnent lors de chaque projet clé, qu'il s'agisse des JO de Paris 2024, d'acquisitions ou de

créations d'entreprise. Leur expertise et leur réactivité sont précieuses pour prendre les meilleures décisions stratégiques, anticiper les difficultés et trouver rapidement des solutions. Leur devoir d'alerte et de conseil est indispensable pour une relation de confiance. »

Et le grand public ?

Des « geeks qui préfèrent leur carte mère à leur daronne », « des têtes d'ampoule qui connaissent les décimales de pi par cœur » : c'est avec ces expressions que la YouTubeuse Natoo dénonce avec humour les clichés sur les experts-comptables dans la dernière campagne du CNOEC pour l'attractivité. Il faut bien le reconnaître : si les séries regorgent d'avocats charismatiques, la comptabilité est encore souvent associée à des personnages austères.



Pourtant, lors d'un récent micro-trottoir pour l'opération Allo Impôt, l'expert-comptable était unanimement décrit comme « rassurant et fiable », l'interlocuteur-clé pour « éviter les erreurs » et « recevoir les meilleurs conseils. »

Même si certains stéréotypes sont tenaces (et pratiques pour susciter un rire facile !), le grand public prend de plus en plus conscience de la réalité du métier. L'essor entrepreneurial et les efforts de pédagogie des experts-comptables, désormais nombreux à prendre la parole sur les réseaux sociaux, ainsi que la digitalisation et le développement de nouvelles missions (data analyse, RSE...) devraient définitivement transformer l'image de la profession. Les experts-comptables, futures stars de Netflix ?

LA PROFESSION COMPTABLE VUE PAR CELLES ET CEUX QUI L'INCARNERONT DEMAIN

On entend souvent que les métiers du chiffre manquent d'attractivité et ne séduisent plus les jeunes. Mais est-ce vraiment le cas ? Pour le savoir, nous avons interrogé la nouvelle génération et leurs professeurs. Leurs réponses pourraient bien vous surprendre.

L'expertise comptable : un pari gagnant pour les jeunes

Les opportunités d'emploi et la diversité des missions sont parmi les plus grands atouts de la profession aux yeux des jeunes. « Ils sont confiants et ne se posent même pas la question des débouchés », confirme Ronite Berrebi, professeure de gestion finance. L'attrait du métier repose sur cette stabilité, mais aussi sur les nouvelles perspectives offertes par l'automatisation et l'intelligence artificielle.



Amélie Cedaro,
ALTERNANTE EN 2^e
ANNÉE DE DSCG À
SUP'EXPERTISE

Si certains manifestent un peu d'inquiétude sur la place que leur laissera l'IA, pour la majorité des jeunes, ces transformations sont perçues comme une chance. « Ces technologies ouvrent la voie à des missions plus stratégiques, en lien direct avec les dirigeants et les entreprises », explique Amélie Cedaro, alternante en

2^e année de DSCG à Sup'Expertise. Fini le stéréotype du comptable enfermé dans ses dossiers : la nouvelle génération met en avant l'importance des relations humaines. « Ce qu'ils apprécient avant tout, c'est le contact avec les clients et la collaboration », souligne Fabrice Rusig, professeur en DCG à Paris.

Les défis : une charge de travail intense et des études longues



Fabrice Rusig,
PROFESSEUR
EN DCG À PARIS

Malgré ces atouts, la profession présente des défis. La charge de travail, surtout en période fiscale, peut être un frein. « Les jeunes voient que certaines périodes de l'année sont marquées par une pression intense », souligne Fabrice Rusig. Cette intensité inquiète une génération très attachée

à l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

La durée des études pour devenir expert-comptable constitue également un obstacle pour certains. Pour les rassurer, écoles et enseignants mettent en avant deux atouts majeurs : la possibilité de poursuivre son cursus en alternance, afin d'allier théorie et pratique, mais aussi les nombreuses passerelles offertes par la profession, qui permettent de reprendre ses études à tout moment de sa carrière, jusqu'à l'obtention du DEC.

Renforcer l'attractivité des métiers auprès des lycéens

Si les jeunes engagés dans des études comptables sont déjà convaincus des atouts de la profession, le défi reste de mieux faire connaître ces parcours auprès des lycéens. Le DCG reste encore peu visible dans les parcours d'orientation classique. Les interventions dans les classes et les forums d'orientation restent indispensables pour faire découvrir cette filière.

Globalement, les enseignants que nous avons rencontrés constatent que l'image de l'expert-comptable s'est nettement améliorée ces dernières années, notamment grâce aux efforts de communication menés par les institutions et les écoles.

La profession est également perçue comme un véritable ascenseur social : chacun a sa place et peut réussir dans ce métier. Grâce à l'alternance, accessible dès la première année post-bac, les études peuvent être prises en charge et beaucoup d'écoles proposent un accompagnement pour obtenir des bourses. Avec du travail, il est possible d'ouvrir son propre cabinet et d'exercer une activité valorisante et rémunératrice.

LE VILLAGE CONNECTÉ : VOTRE ALLIÉ STRATÉGIQUE DANS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES EXPERTS-COMPTABLES

À L'HEURE OÙ LA CENTRALISATION DES DONNÉES ET L'ESSOR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE REDÉFINISSENT LE MÉTIER D'EXPERT-COMPTABLE, LES MÉTHODES D'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DONNÉES SONT SOUVENT NÉGLIGÉES. LE VILLAGE CONNECTÉ S'IMPOSE COMME UN ACTEUR MAJEUR POUR SOUTENIR LEUR INDÉPENDANCE NUMÉRIQUE, À TRAVERS DES SOLUTIONS MODULABLES ET INTÉGRÉES POUR ANTICIPER LES ENJEUX FUTURS.

1. Un opérateur global au service des experts-comptables

Le Village Connecté se distingue par une approche globale grâce à un écosystème unique qui répond à l'ensemble des besoins des cabinets comptables.

Les 5 membres fondateurs offrent des solutions complémentaires pour accompagner les experts-comptables :

- **Gamme dédiée de logiciels de conseil** (ACD et RCA) ;
- **Plateforme de pré-comptabilité** (RCA-MEG) ;
- **Services d'hébergement et infogérance** (COAXIS) ;
- **Outils de paie et RH** (ACD et WAIBI) ;
- **Outils de datavisualisation** (WAIBI) ;
- **Services et conseils en communication** (CLASSE 7 COMMUNICATION).

2. La réforme de la facture électronique : un défi imminent

La réforme de la facture électronique, reportée à septembre 2026, oblige les experts-comptables à se préparer pour accompagner leurs clients. Bien que l'obligation concerne d'abord les grandes entreprises et ETI pour l'émission de factures, toutes devront être prêtes à les recevoir.

La centralisation des données via les plateformes de dématérialisation (PDP) ne suffira pas à gérer la diversité des clients, chacun choisira sa PDP en fonction de son ERP. Une préparation immédiate

et des outils interopérables sont donc essentiels. Le Village Connecté propose des solutions adaptées pour faciliter cette transition et accompagner les cabinets.

3. Digitalisation et Innovation : une nécessité pour les cabinets comptables

La digitalisation transforme les processus comptables en code informatique, permettant une gestion centralisée et performante des flux financiers. Les solutions de datavisualisation (DATA-VIZ) exploitent les données des ERP et les transforment en indicateurs de gestion et tableaux de bord dynamiques, améliorant la performance financière et RH.

Le Village Connecté simplifie la production comptable, accroît la productivité des cabinets et offre des outils collaboratifs pour une transition numérique fluide.

Grâce à l'interopérabilité des outils, les données sont exploitées en temps réel, les flux sécurisés et les outils de dématérialisation (OD) connectés à une PDP, rendant le processus opérationnel.

Le Village Connecté se positionne comme un partenaire incontournable pour la transformation numérique des experts-comptables. En anticipant les besoins et en proposant des solutions modulables et interopérables, il permet aux cabinets de relever les défis de demain tout en optimisant leur organisation et leur performance.

Un nouveau guide pratique pour construire le cabinet de demain : technologies, talents, stratégie

Après le livre blanc full service de la saison 2, l'Ordre francilien vous propose un second opus : **Construire le cabinet de demain.**

Les ateliers de la transformation saison 3 ont porté sur la vente des nouvelles missions au bon prix avec une organisation optimale du cabinet (automatisation des process numérique, recrutement et fidélisation de nouveaux profils de collaborateurs...) Le livre blanc regroupe ainsi les meilleurs conseils et bonnes pratiques évoqués tout au long de ces 7 ateliers.

Il est pensé comme un guide opérationnel de la transformation du cabinet articulé autour de plusieurs étapes :

➤ **Éviter le piège du report de la réforme de la facture électronique :**

Démarrer sa transformation, car avec ou sans la facture électronique, la modernisation globale des processus et des outils du cabinet doit avoir lieu.

➤ **Repenser les ressources humaines pour adapter les compétences des équipes aux évolutions du métier :**

Recourir à des dispositifs de formation et d'accompagnement adéquats, tels que Profession comptable 2030.

- Un outil en ligne gratuit de diagnostic pour aider les cabinets à développer de nouvelles missions et à adapter les compétences au sein de leur cabinet

🔗 <https://cap.professioncomptable2030.fr/>

- Des parcours de formation modulaires innovants pour adapter les compétences des équipes aux évolutions du métier

🔗 <https://catalogue.cfpc.net/?tagsids=638>

- Utiliser des bonnes pratiques pour fidéliser ses collaborateurs, avec des conseils pratiques à rebours de nombreuses idées reçues : car non, il ne suffit pas d'installer un babyfoot au sein du cabinet pour conserver ses talents !

- **Remettre à plat les processus de production** grâce à des outils, notamment un aide-mémoire pour la prochaine période fiscale. Tous les conseils pour anticiper les rendez-vous bilans, réduire les goulots d'étranglement et éviter les pertes de temps.

- **Améliorer l'expérience client** grâce à des outils numériques. Toutes les astuces pour rendre meilleure la communication avec ses clients, personnaliser ses services...

➤ **Vendre de nouvelles missions au bon prix :**

- des conseils concrets pour relever les défis de tarification dans un environnement numérique
- comment lever ses croyances limitantes souvent inconscientes qui freinent le potentiel de développement du cabinet et faire face aux objections des clients sur les prix
- une fiche pratique fournit aussi des éléments précis pour déterminer le mode de facturation optimal en fonction de la mission réalisée

Grâce au livre blanc de la saison 3, repensez votre cabinet étape par étape pour faire face aux défis de la transformation numérique !



Téléchargez
le livre blanc

EXPOSITION



La Passion du chiffre



Du 16 octobre 2024
au 14 janvier 2025

À LA MAISON DU CHIFFRE

50 RUE DE LONDRES 75008 PARIS

**Découvrez des œuvres où la géométrie,
les proportions et les symétries se mêlent à la créativité.**

Assistez à une visite guidée de l'exposition
les 7 et 21 novembre, les 5 et 19 décembre 2024
et repartez avec votre exemplaire de l'ouvrage éponyme.



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Paris Ile-de-France

La déontologie au cœur d'un jeu concours : les 6 gagnants obtiennent un 10/10 !

Cette année, le conseil régional de l'Ordre d'Île-de-France a organisé un concours pour tester vos connaissances en déontologie. Entre le 17 juin et le 13 septembre 2024, professionnels franciliens, collaborateurs et experts-comptables stagiaires, ont joué le jeu. Qui a finalement brillé ?

■ Défi accepté !

Au sein de la profession du chiffre, la déontologie occupe une place capitale. Dans le cadre d'un concours organisé par l'Ordre, nombreux ont tenté leur chance de s'imposer en tant que déontologue hors pair au palais des Congrès lors des Universités d'été ou en ligne. À la clé ? Une médaille à prôner fièrement et une place pour assister au classique *Les Misérables* joué sur scène au Théâtre du Châtelet à Paris.

Avant de répondre au quiz, les participants devaient préciser leur qualité : expert-comptable, collaborateur ou expert-comptable stagiaire. Ainsi, 2 podiums étaient prévus pour accueillir les grands élus du royaume de la déontologie.

■ Une première édition réussie

Déterminés à tester leurs connaissances en déontologie et sans doute motivés par leur attrait pour le théâtre, 350 professionnels ont relevé ce défi. Parmi eux, 7 participants ont tiré leur épingle du jeu en obtenant un score parfait de 10/10. Mais qui a été assez vif pour faire la différence ?

VOICI LES CANDIDATS QUI ONT RÉUSSI À ALLIER EXCELLENCE ET RAPIDITÉ :

Du concours des experts-comptables :

- 1. Delphine Tourtier,**
100 points en 63 secondes
- 2. Cyril Verstraete,**
100 points en 92 secondes
- 3. Charles Pasquet,**
100 points en 148 secondes



Du concours des experts-comptables stagiaires :

- 1. Ynais Chelba,**
100 points en 318 secondes
- 2. Marceau Françoise,**
100 points en 320 secondes
- 3. Vanessa Deutchoua,**
100 points en 382 secondes

■ La déontologie n'aura plus de secret pour vous

Que vous ayez participé ou non au concours, c'est l'heure de la révélation ! Les réponses à toutes les questions sont accessibles dans la newsletter déontologie. En ligne, vous pouvez également les retrouver dans la FAQ "déonto" sur Espace Pro !



Consultez la FAQ "déonto"
sur Espace Pro

Image PME : tout sur le baromètre économique des TPE et PME franciliennes

Le saviez-vous ? Image PME est un outil très utile au quotidien des experts-comptables. Il s'impose comme un allié de choix pour préparer ses réunions de bilan ou réaliser des études de marché.

Comment ça marche ?

Le baromètre économique Image PME donne aux experts-comptables et à leurs collaborateurs une connaissance fine du tissu économique par secteur d'activité et territoire géographique.



À partir des données des déclarations TVA et des données issues des liasses fiscales TDFC, la base Statexpert est alimentée et parée pour simplifier la vie des professionnels. Résultat : les experts-comptables ont accès à des informations économiques fiables, fraîches, pertinentes et locales. Le suivi de l'activité économique des TPE/PME – souvent absentes des données financières en open data – est alors à portée de main. Non seulement précis, le suivi s'effectue en temps réel et avec confiance. La bonne nouvelle ? L'accès à imagepme.fr est totalement gratuit pour les résultats nationaux et l'Ordre francilien vous offre l'accès à la partie régionale grâce à votre Comptexpert.

Quelles sont les principales fonctionnalités ?

- > Une analyse nationale de 6 pages
- > Un requêteur de données téléchargeable au format Excel
- > Des analyses nationales et régionales portées sur les derniers résultats
- > Une méthodologie détaillée et transparente
- > Une sélection d'actualités économiques et d'articles de presse
- > Des délégations Comptexpert offrant des accès aux collaborateurs

Quels sont les cas d'usages ?

- > Suivi de l'activité économique d'un secteur ou multi-secteurs
- > Comparaisons sectorielles

- > Exports des données en Excel pour réimport dans un logiciel type Power BI ou Tableau
- > Utilisation des données ou analyses pour une newsletter
- > Réalisation d'une étude de marché

Comment y accéder ?

L'accès au baromètre est on ne peut plus simple à partir du site imagepme.fr. Commencez par vous identifier avec votre Comptexpert, choisissez le secteur d'activité et la localisation qui vous intéressent, puis validez !

Le chiffre à retenir

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ DES 77 000 TPE-PME D'ÎLE-DE-FRANCE

- 0,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2024 par rapport à la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2023

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (Icac) indique une baisse de CA de 0,8 % depuis début 2024. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de diminution d'activité pour les entreprises de la région.

Cette performance les place au 5^e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,1 point à la moyenne française.

Il est toutefois bon de souligner que ces résultats ne prennent pas en compte l'inflation qui a significativement progressé depuis la fin de l'année 2021. D'après les résultats de l'Insee, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2 % en juin 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend ainsi à se réduire après les fortes hausses de 2023. Cette légère baisse s'explique par le ralentissement sur un an des prix de l'énergie (notamment des prix produits pétroliers) et par celui des prix de l'alimentation. Le taux d'inflation garde par conséquent un impact en valeur sur le CA, mais plus limité.

Votre partenaire TPE,
c'est **PICPUS**

ENRICHISSEZ VOS ANALYSES AVEC LES DATAS PICPUS

Dossier de positionnement,
valeurs de cessions...

TROUVEZ LA BONNE INFORMATION ET GAGNEZ DU TEMPS

Contactez notre ligne d'info dédiée
pour toutes vos questions juridiques
et fiscales.



TOUS NOS SERVICES

À découvrir sur
notre site web.



Votre
contact



Raoul FAGE

Responsable partenariat
experts-comptables
01.53.33.34.61
fage.raoul@cgapicpus.com

36, rue de Picpus
75580 Paris cedex 12

Créé et administré par des experts-comptables
Président : Frédéric Rozenfarb
3300 experts-comptables partenaires

250 € HT
en 2024

DÉVELOPPEZ VOTRE CLIENTÈLE EN PROPOSANT DES SERVICES ÉTENDUS

Formations . ECF . Cybersécurité
Centrale d'achats . Kits de communication .
Partage de la valeur...

DEUX OFFRES DE SERVICES MUTUALISÉES POUR TOUS VOS CLIENTS IS / IR

ADHÉSION SECURE PRO

Tous les services Picpus,
la prévention fiscale en option.

ADHÉSION AGRÉMENT

Pour les bénéficiaires de la
réduction d'impôt de 915 €.

ADHÉSION POSSIBLE TOUT
AU LONG DE L'ANNÉE



01 53 33 34 50

www.cgapicpus.com



Le monde associatif : un terrain de jeu stratégique pour les experts-comptables

Le secteur associatif allie complexité réglementaire et enjeux sociaux. Il requiert une expertise spécifique dont peuvent se saisir les professionnels du chiffre désireux d'avoir un impact social significatif.

Le secteur associatif, bien qu'essentiellement tourné vers des missions d'intérêt général, n'en reste pas moins un acteur économique complexe et en perpétuelle évolution. Les associations, avec leurs obligations comptables, fiscales et de transparence financière, représentent un domaine d'intervention porteur pour les experts-comptables.

Les missions d'accompagnement que ces derniers peuvent y exercer ne se limitent pas à une simple tenue de comptes ; elles touchent également à des aspects stratégiques, juridiques et opérationnels essentiels pour la pérennité des associations. Si le monde associatif est organisé de façon non lucrative, la nécessité de gestion de ses finances impose un lien étroit avec les métiers du chiffre.

Quand l'expertise comptable fait la différence

Comme l'explique Karim Bangoura, président du comité Associations de l'Ordre francilien, le secteur représente « 146 740 associations qui emploient 1,8 million de salariés (près d'un salarié sur dix du secteur privé : 9,2 %) ». La richesse du tissu associatif français a en ce sens, un aspect très important dans la société

d'aujourd'hui et « se retrouve confrontée à de nombreux défis pour lesquels l'expert-comptable est un partenaire privilégié ».

Compte tenu des subventions et concours publics et des avantages fiscaux dont elles peuvent bénéficier, les associations doivent respecter un cadre réglementaire spécifique et exigeant. Les experts-comptables jouent un rôle clé en les aidant à l'établissement des comptes annuels et à la justification de l'utilisation des subventions publiques. Ils s'assurent également de la non-lucrativité des associations. En étant au fait des évolutions législatives et fiscales, les experts-comptables assurent leur conformité et évitent ainsi les risques de requalification fiscale qu'elles encourent en cas de mauvaise gestion.

L'optimisation au service des associations

Les associations, souvent confrontées à des ressources limitées, doivent tendre vers une gestion financière optimisée pour maximiser leur impact. Les experts-comptables sont les partenaires clés permettant d'élaborer des budgets prévisionnels réalistes, gérer la trésorerie, et mettre en place des tableaux de bord financiers. En aidant les associations à prévoir leurs flux de trésorerie et à diversifier leurs sources de financement, les experts-comptables les aident à se concentrer sur leur mission première. Que ce soit par la recherche de subventions, de dons ou de partenariats, leur expertise permet de garantir la viabilité financière des associations.

La transparence financière est un enjeu central pour maintenir la confiance des financeurs, des membres et des partenaires des associations. Les experts-comptables, par leur intervention, assurent la production d'états financiers clairs, compréhensibles et conformes



Les membres du comité Associations de l'Ordre francilien lors de l'édition 2024.



aux exigences légales. Ils participent également à la certification des comptes, une étape cruciale pour les associations bénéficiant de financements publics ou privés. Cette transparence financière est un gage de confiance, mais aussi un atout pour attirer de nouveaux soutiens financiers.

La gestion financière au service des missions associatives

Le cadre juridique, fiscal et comptable entourant les associations évolue régulièrement. Les experts-comptables doivent donc se tenir constamment informés de ces évolutions pour conseiller au mieux leurs clients associatifs. Leur rôle va au-delà de la simple conformité ; ils doivent anticiper les impacts des nouvelles législations et aider les associations à s'adapter aux changements tout en optimisant leur structure financière.

Les questions environnementales, sociales et sociétales, aujourd'hui au cœur de l'ADN du monde associatif, offrent également aux experts-comptables l'opportunité de jouer un rôle dans la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Par leur expertise, ils aident les associations à mettre en œuvre des pratiques durables et éthiques.

Une mission à l'impact positif

Travailler avec des associations permet aux experts-comptables de diversifier leur portefeuille de clients tout en développant une expertise spécifique dans un secteur en pleine mutation. Ce type de collaboration représente également une opportunité de renforcer son engagement sociétal en tant qu'entrepreneurs. Comme le précise Karim Bangoura, valoriser le secteur associatif au sein des cabinets et de la profession peut « avoir des effets positifs sur notre image

et sur notre attractivité auprès des générations nouvelles qui souhaitent donner du sens à leur travail ».

S'engager dans des missions d'accompagnement auprès des associations, c'est non seulement relever un défi professionnel passionnant, mais aussi contribuer à des causes d'intérêt général. Cette double dimension, à la fois technique et humaine, fait de l'expertise comptable un pilier incontournable pour le secteur associatif, permettant aux associations de se concentrer sur leur mission tout en assurant leur pérennité financière et leur conformité réglementaire.

Le comité Associations du CROEC Paris Île-de-France soutient les experts-comptables qui accompagnent des clients issus du secteur associatif. Pour renforcer ces liens, le comité organise depuis 3 ans La journée du monde associatif.

Ce rendez-vous rassemble de nombreux acteurs du monde associatif, dont des associations, des professionnels du chiffre, et d'autres intervenants de l'économie sociale et solidaire. Lors de la dernière édition, le 4 juillet 2024, plus de 250 personnes, incluant une soixantaine d'associations, ont participé à des plénières et ateliers.

Cet événement a pour objectif d'accompagner les acteurs associatifs dans leurs besoins sociaux, fiscaux, juridiques et comptables, tout en formant les experts-comptables aux enjeux spécifiques du secteur, tels que le pilotage, le financement des associations, et les réformes en cours.



**Envie d'en découvrir plus,
de rencontrer des confrères et consœurs
engagés sur ces missions ?
Suivez les actualités du comité Associations**

LIASSE 360

“Avec Liasse 360, profitez d’une analyse rapide, intégrale et sécurisée des 3 dernières liasses fiscales pour booster votre rentabilité client.”



01. VOUS IMPORTEZ



J’importe 3 liasses fiscales modèle développé IS au format PDF dans mon espace client.

02. NOUS ANALYSONS



Liasse 360 analyse mes documents en direct.

03. VOUS RECEVEZ



Je reçois le résultat, ainsi que des pistes de missions complémentaires dans ma boîte mail, en format PDF.



**SCANNEZ-MOI
POUR BÉNÉFICIER
DE VOS 3
ANALYSES
GRATUITES* !**

**Retrouvez-nous au Congrès National des
Experts-Comptables du 9 au 11 octobre 2024
- Espace Flash Meeting.**

*dans la limite de 3 analyses gratuites par Expert Comptable inscrit à l'Ordre des Experts Comptables.



<https://urlr.me/Q6KN7>



contact@liasse360.fr



+33 (0) 1 71 22 73 78